

réussir

ensemble

en VAL D'OISE

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

DOSSIER DE RENTRÉE 2019 — 2020

Direction des services départementaux
de l'Éducation nationale du Val-d'Oise
2 A Avenue des Arpents - 95525 Cergy-Pontoise Cedex
Contact presse : 01 79 81 20 81 / 20 82

#Rentrée95

#Education95

réussir ensemble

Vivre en Val d'Oise

Le département du Val d'Oise compte 1 237 218 habitants
(recensement au 01/01/2019)

répartis dans 184 communes sur 1 246 km²

Le département connaît une forte croissance démographique
(+ 1,25% par rapport au recensement au 01/01/2017)

Il est le département le plus jeune d'Île-de-France.

Les jeunes de 0 à 19 ans représentent 29% de la population valdoisienne

- soit près de 5% de plus qu'en France métropolitaine,
- 3% de plus qu'en Île-de-France
- 2% de plus que dans l'Académie de Versailles.

VAL D'OISE

Sommaire

Val d'Oise

p.08	Édito de l'Inspecteur d'Académie, Directeur académique des services départementaux de l'éducation nationale du Val d'Oise
p.09	Chiffres clés - global -
p.12	Chiffres clés - détail 1^{er} degré
p.14	Chiffres clés - détail 2nd degré
p.15	Chiffres clés - les résultats aux examens
p.18	Chiffres clés - les ressources humaines

Toutes les chances de réussir dans le premier degré

p.20	01	La maternelle : l'école de l'épanouissement et du langage
p.23	02	Les évaluations au service des savoirs fondamentaux
p.25	03	Plan langues : l'apprentissage dès la primaire
p.27	04	Plan mathématiques : les équipes éducatives mobilisées
p.29	05	Toutes les classes de CP et de CE1 dédoublées : une mesure 100% réussite en Éducation prioritaire
p.31	06	Évolution de l'offre : constructions, rénovations, extensions d'écoles

S'épanouir dans le second degré

p.34	07	Mieux orienter les élèves et les mener à la réussite
p.38	08	Devoirs faits : œuvrer à la réussite de tous les élèves
p.40	09	Une nouvelle dynamique pour les langues vivantes : s'ouvrir au monde
p.44	10	Une voie professionnelle transformée
p.48	11	Plan internat au service de la réussite des élèves
p.50	12	Structures nouvelles pour relever les défis de l'éducation

Évoluer et réussir ensemble

p.53	13	Un service local «école inclusive» opérationnel
p.59	14	L'éducation prioritaire : levier de la réussite
p.62	15	Cités éducatives : prises en charges éducatives des 3 à 25 ans
p.64	16	Renforcement de la lutte contre le harcèlement scolaire
p.67	17	Poursuivre la lutte contre le décrochage scolaire
p.69	18	Le Val d'Oise, Terre d'accueil / CASNAV
p.71	19	Favoriser une ouverture culturelle cohérente
p.73	20	Mobilisation pour Paris 2024 : renforcer la pratique sportive
p.75	21	Développer la culture de l'engagement : le SNU

La Rentrée en musique

Pour la troisième année consécutive, dans le prolongement du «Plan chorale», les écoles, collèges et lycées sont invités à accueillir les nouveaux élèves en musique de manière à leur souhaiter la bienvenue dans une atmosphère chaleureuse et bienveillante.

Ainsi, au collège Chantereine de Sarcelles, la rentrée s'annonce avec le Paris Mozart Orchestra qui va entamer sa deuxième année de résidence territoriale.

→ 92 écoles et 188 établissements du second degré ont créé leur chorale.

→ 5 collèges proposent une classe à horaires aménagés Musique (CHAM)

Édito

du Directeur académique du Val d'Oise



La « loi pour une École de la confiance » a été promulguée au Journal Officiel le 28 juillet 2019. Elle donne sens, elle met en relief les efforts déjà engagés pour atteindre -ensemble- les objectifs fixés par la nation pour son École. Si cette vision nationale, cette politique éducative s'applique évidemment sur l'ensemble du territoire, dans toutes les structures qui accueillent des élèves, quelques mesures particulières ont pour notre département une résonnance toute spécifique :

> L'abaissement de l'instruction obligatoire à l'âge de 3 ans : l'expérience menée, réussie, dans les 36 classes de toute petite section de maternelle constitue un atout considérable.

> L'obligation de formation jusqu'à l'âge de 18 ans à partir de la rentrée 2020, moyen nouveau de combattre le décrochage scolaire et l'exclusion sociale des jeunes les plus fragiles : nous estimons nos décrocheurs à 2 500. Nous devons amplifier nos efforts dès cette année.

> Le pré-recrutement des enseignants qui permettra aux étudiants qui le souhaitent d'entrer progressivement dans la carrière de professeur : nous devons honorer, en moyenne, chaque année 650 postes dans le premier degré et 320 dans le second.

> La création d'un service public de l'École inclusive à partir de la rentrée 2019 pour renforcer l'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers : pour n'évoquer que les élèves en situation de handicap ayant fait l'objet d'une reconnaissance, ils sont actuellement 6762 et la progression dans les 10 dernières années est d'environ 108% (3 244 en 2008-2009).

Nous devons collectivement nous emparer de ces sujets cardinaux pour une meilleure réussite de l'ensemble de la population scolaire et universitaire du Val d'Oise : chaque élève, tous les élèves, doivent connaître une réussite, la leur, différente sans doute mais toujours reconnue, valorisée.

Notre territoire est porteur de développement, d'ambition. Notre département est caractérisé par sa jeunesse : il nous revient donc d'accompagner les enfants, adolescents et jeunes adultes qui nous sont confiés pour leur formation, leur éducation, afin qu'ils puissent répondre présents aux évolutions qui se dessinent.

Sur tous ces sujets, nous ne « partons pas de rien ». Le travail déjà réalisé est remarquable (et a été remarqué lors des nombreuses visites officielles que nous avons eu l'honneur d'accueillir l'an dernier et dès ce début d'année) mais ce que nous devons réussir maintenant constitue sans doute le plus difficile. Nous allons devoir gagner chaque nouveau succès, chaque satisfaction, chaque enjeu, chaque objectif au prix de nombreux efforts, nécessairement partagés entre les professionnels de l'éducation nationale, les parents, les partenaires. Un pas, un nouveau pas, une marche, une nouvelle marche : toutes les volontés doivent se tendre vers un horizon meilleur pour tous.

Dans le calendrier scolaire, les vœux ne s'expriment pas le 1^{er} janvier mais le 1^{er} septembre, à la rentrée : permettez-moi de vous présenter, à tous, mes meilleurs vœux pour cette année scolaire 2019 2020 !

Hervé Cosnard
Inspecteur d'Académie
Directeur académique des services départementaux
de l'Éducation nationale du Val d'Oise

Chiffres clés de l'Éducation en Val d'Oise

chiffres généraux intégrant le public et le privé sous contrat

LES ÉLÈVES ATTENDUS DANS LE VAL D'OISE

284 730

écoliers, collégiens et lycéens
public et privé sous contrat ⁽¹⁾
Soit + 3 429 élèves par rapport à la rentrée 2018

155 775 élèves
du premier degré
Soit + 984 élèves par rapport à la rentrée 2018

128 955 élèves
du second degré
comprenant :

74 050 collégiens
(dont 905 ULIS-collège et 1 275 SEGPA)

+ 49 993 lycéens
(dont 13 856 lycéens professionnels)
(dont 121 ULIS-lycée)

+ 4 745 élèves Post-bac

+ 167 élèves en EREA

Soit + 2 445 élèves 2nd degré par rapport à la rentrée 2018

LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

1001

écoles et établissements (1^{er} et 2nd degrés)
publics et privés sous contrat ⁽¹⁾

799 écoles
dont 6 nouvelles constructions à la rentrée 2019 (voir fiche 6) page 31

137 collèges
Soit + 1 collège (public) par rapport à la rentrée 2018
dont 28 collèges qui accueillent
des SEGPA

65 lycées et 2 Erea*
50 lycées généraux et technologiques ou
polyvalents
13 lycées professionnels
(dont 22 lycées accueillant des Post-bac)
2 Erea*

* Erea : Établissement régional
d'enseignement adapté

L'ENCADREMENT DES ÉLÈVES ⁽²⁾

Premier degré public

25,5 élèves par classe
nombre moyen d'élèves en préélémentaire

22,9 élèves par classe
nombre moyen d'élèves en élémentaire

Second degré public

25,9 élèves par division
dans les formations en collège

19,7 élèves par division
en enseignement professionnel

30,8 élèves par division
en enseignement général et technologique

LA DÉPENSE MOYENNE PAR ÉLÈVE ET PAR AN ⁽⁴⁾

6 550 euros
par élève du premier degré

8 710 euros
par collégien

11 060 euros
par lycéen général
et technologique

12 730 euros
par lycéen professionnel

LES ENSEIGNANTS

19 971

agents de l'Éducation nationale enseignent
à des élèves des premier et second degrés
(dont 18 360 dans le secteur public)

LES DIPLÔMES ⁽³⁾

87%
Taux de réussite
au **diplôme national
du brevet** (DNB)

84,7%
Taux de réussite
au **baccalauréat
général**

82,5%
Taux de réussite
au **baccalauréat
technologique**

74,7%
Taux de réussite
au **baccalauréat
professionnel**

(1) Prévision rentrée 2019 - (2) Rentrée 2018 - (3) Session 2019- (4) Année civile 2017, données nationales

Chiffres clés

du Val d'Oise en détails

1^{er} degré

LES ÉCOLIERS ATTENDUS

155 775

écoliers attendus à la rentrée 2019
dans le public et le privé sous-contrat ⁽¹⁾
Soit + 984 élèves par rapport à la rentrée 2018

comprenant :

148 472

**écoliers attendus
dans le public**

Soit + 984 élèves par rapport à la rentrée 2018

56 593 pré-élémentaires
(dont 15 190 en REP* et 3 964 en REP+*)

91 054 élémentaires
(dont 22 449 en REP* et 36 268 en REP+*)

825 ULIS école

ainsi que :

7 303

**écoliers
dans le privé sous contrat**

Soit + 0 élève par rapport à la rentrée 2018

2 063 pré-élémentaires

5 228 élémentaires

12 ULIS école

LES ÉCOLES

799

écoles
dans le public et le privé sous-contrat ⁽¹⁾
dont 6 nouvelles constructions (voir fiche 6 page 31)

dont :

775

**écoles
dans le public**

dont 6 nouvelles constructions (voir fiche 6 page 31)

306 maternelles
(dont 75 en REP* et 25 en REP+*)

469 primaires
(dont 93 en REP* et 25 en REP+*)

et :

24

**écoles primaires
dans le privé sous contrat**

* REP : Réseau d'Éducation prioritaire

* REP+ : Réseau d'Éducation prioritaire renforcé

LES ENSEIGNANTS

9 454

agents de l'Éducation nationale enseignent
à des élèves du premier degré.
(dont **9 142** dans le public)

(1) Prévision rentrée 2019 - (2) Rentrée 2018 - (3) Session 2019, données provisoires - (4) Année civile 2017, données provisoires

Chiffres clés

du Val d'Oise en détails

2nd degré

LES ÉLÈVES (2ND DEGRÉ) ATTENDUS

128 955

élèves attendus à la rentrée 2019
dans le 2nd degré public et privé sous contrat ⁽¹⁾
Soit + 2 445 élèves par rapport à la rentrée 2018

dont :

111 194 élèves attendus
dans le public

63 073 collégiens
(**16 284** en REP et **4 186** en REP+)
(dont **854** ULIS-collège et **1 275** SEGPA)

43 550 lycéens
(dont **12 296** lycéens professionnels)
(dont **121** ULIS-lycée)

4 745 Post-bac
167 en Erea*

Soit + 2 385 élèves par rapport à la rentrée 2018

ainsi que :

17 761 élèves attendus dans
le privé sous contrat

10 977 collégiens
(dont **51** ULIS-collège)

6 443 lycéens
(dont **1 560** lycéens professionnels)

341 Post-bac

Soit + 60 élèves (dans le privé SC) par rapport à la rentrée 2018

LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

202

établissements du second degré
dans le public et le privé sous contrat ⁽¹⁾
Soit + 1 établissement par rapport à la rentrée 2018

dont :

111 collèges publics

Soit + 1 collège par rapport à la rentrée 2018)

(**28** collèges en REP et **7** en REP+)

28 collèges accueillent des SEGPA

77 accueillent des ULIS*

65 lycées et **2** Erea* publics

dont **35** lycées généraux et technologiques
ou polyvalents

10 lycées professionnels

18 accueillant des Post-bac

2 Erea*

x ULIS*

ainsi que :

26 collèges privés sous contrat

18 lycées privés sous contrat

dont **15** lycées généraux et technologiques ou
polyvalents

dont **3** lycées professionnels

dont **4** accueillant des Post-bac

LES ENSEIGNANTS

10 517

agents de l'Éducation nationale enseignant
à des élèves du second degré.
(dont **9 218** dans le public)

(1) Prévision rentrée 2019 - (2) Rentrée 2018 - (3) Session 2019, données provisoires - (4) Année civile 2017, données provisoires

* Erea : Établissement régional d'enseignement adapté

* Ulis : Unité localisée pour l'inclusion scolaire

Résultats aux examens en Val d'Oise

Session Juin 2019

→ Taux de réussite au Diplôme National du Brevet (DNB)

Tous candidats confondus, secteurs public et privé / Source : MEN-DEPP, SIEC

Pour la session 2019 l'Académie de Versailles enregistre une hausse de 0,4 point du taux de réussite : 88,8 % des candidats ont été reçus,

Le Val d'Oise connaît une évolution à la hausse de 0,8 point avec un taux de réussite de 87%.

	Inscrits	Présents	Admis	Taux de réussite Juin 2019	Taux de réussite Juin 2018
Val-d'Oise	17 821	17 186	14 949	87,0 %	86,2 %
Académie de Versailles	72 245	72 026	63 940	88,8 %	88,4 %
France Métro. + DOM	841 151	813 228	703 319	86,5 %	87,1 %



→ Taux de réussite au Baccalauréat

Tous candidats confondus, secteurs public et privé / Source : MEN-DEPP, SIEC

Pour la session 2019, le taux de réussite dans le Val d'Oise connaît , par rapport à 2018, une hausse de 0,5 point pour le baccalauréat général, reste stable pour le baccalauréat technologique, baisse de 0,8 point pour le baccalauréat professionnel.

	Val-d'Oise		Académie de Versailles		France métro. + DOM	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Bac général	84,7 %	84,2 %	90,2 %	89,9 %	91,2 %	91,1 %
Bac ES	83,4 %	85,2 %	89,2 %	89,6 %	91,4 %	90,3 %
Bac L	88,8 %	86,0 %	91,8 %	88,6 %	91,6 %	90,7 %
Bac S	84,6 %	84,4 %	90,6 %	90,4 %	91,4 %	91,8 %
Bac techno.	82,5 %	82,5 %	84,7 %	85,8 %	88,1 %	88,9 %
STHR/HOT	-	-	96,4 %	97,1 %	94,9 %	94,3 %
ST2S	88,2 %	89,3 %	87,8 %	90,0 %	90,6 %	91,5 %
STD2A	93,8 %	94,1 %	97,0 %	95,0 %	96,6 %	97,1 %
STI2D	81,0 %	81,5 %	84,7 %	86,6 %	90,5 %	90,7 %
STL	80,6 %	80,6 %	87,1 %	88,1 %	90,3 %	91,6 %
STMG	81,8 %	81,2 %	83,2 %	83,7 %	85,3 %	86,1 %
Bac pro.	74,7 %	75,5 %	77,8 %	77,8 %	82,1 %	82,6 %
Secteur industriel	75,2 %	74,9 %	78,2 %	78,2 %	80,6 %	80,4 %
Secteur tertiaire	74,4 %	75,9 %	77,6 %	77,6 %	83,2 %	83,9 %



Chiffres clés

du Val d'Oise en détails

Ressources humaines

1^{ER} DEGRÉ PUBLIC ET PRIVÉ

9 454

professeurs des écoles à la rentrée 2019
dans le 1^{er} degré public et privé sous contrat ⁽¹⁾
Soit + 247 enseignants par rapport à la rentrée 2018

dont :

9 142

professeurs des écoles
dans le public

Soit + 244 professeurs des écoles par rapport à la rentrée 2018

et :

312

professeurs des écoles
dans le privé sous contrat

Soit + 3 professeurs des écoles par rapport à la rentrée 2018

30

inspecteurs à la rentrée 2019
Effectif inchangé par rapport à la rentrée 2018

28 IEN (1 par circonscription)
(dont 2 IEN-ASH)

1 IENA (Inspecteur adjoint au DASEN)

1 IEN chargé de mission formation continue
et école maternelle

2ND DEGRÉ PUBLIC ET PRIVÉ

10 517

enseignants à la rentrée 2019
dans le 2nd degré public et privé sous contrat ⁽¹⁾
Soit + 6 enseignants par rapport à la rentrée 2018

dont :

9 218

enseignants
dans le public

Soit + 78 enseignants par rapport à la rentrée 2018

et :

1 299

enseignants
dans le privé sous contrat

Soit + 22 enseignants par rapport à la rentrée 2018

459

personnels de direction

Soit + 2 PERDIR par rapport à la rentrée 2018

(156 chefs d'établissement, 143 adjoints,
1 PVS (Proviseur vie scolaire), 1 chargé de
mission 2nd degré et 158 adjoints gestionnaires)

et :

28

directeurs de SEGPA

2

ERA

106

personnels dans 5 CIO (6 directeurs,
13 administratifs et 87 psychologues)

LA DIRECTION DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX

157

personnels dont : 1 Directeur académique (IA-DASEN), 2 directeurs académiques adjoints (IA-DAASEN), 1 inspecteur académique adjoint en charge du premier degré (IENA), 2 IEN-IO, 1 secrétaire générale (SG), 1 secrétaire général adjoint à la SG (SGA) ;

146

personnels administratifs ;

108

personnels sociaux et de santé dont 78 assistantes sociales scolaires et conseillers techniques, 2 assistantes sociales en faveur des personnels, 2 infirmières, 2 médecins des personnels et 24 personnels de la médecine scolaire).

ANNÉE — SCOLAIRE
2019 — 2020
en Val d'Oise

Toutes les chances de réussir dans le premier degré



01 La maternelle : école de l'épanouissement et du langage

L'ESSENTIEL

L'école maternelle joue un rôle crucial dans le développement des jeunes enfants : elle est à la fois un tremplin vers la réussite, le foyer de l'épanouissement des élèves et le creuset de la réduction des inégalités sociales. 23 % des élèves qui entrent en CP ne connaissent pas le nom des lettres et le son qu'elles produisent, compétences pourtant essentielles dans l'apprentissage de la lecture. L'apprentissage d'un vocabulaire précis et des structures de la langue est donc une priorité essentielle de l'école maternelle.

58 650

C'EST LE NOMBRE
D'ÉLÈVES
EN MATERNELLE

scolarisés à la rentrée
2019 dans le Val d'Oise
dont 2 063 dans le privé

Soit + 168
par rapport à 2018
dans le public

et + 6
par rapport à 2018
dans le privé

Les priorités à la rentrée dans le Val d'Oise :

01 Développer la sécurité affective à l'école maternelle :

- > Construction et partage d'outils autour du climat scolaire à l'école maternelle.
- > Fiche d'aide à la propreté école/parents adressée à tous les directeurs de maternelle avant juillet.

02 Renforcer la préparation aux apprentissages fondamentaux :

- > Ressources en ligne à destination des enseignants : éléments théoriques, didactiques et séquence d'apprentissage sur l'oral, le vocabulaire, l'entrée dans l'écrit, et la construction du nombre sur le site DSDEN 95.
- > Formation des enseignants : Ressources de formation à disposition des formateurs centrée sur les priorités.

03 TPS (toute petite section de maternelle) :

- > Bilan très positif, tant sur la construction du langage que sur la construction progressive de compétences de socialisation.

> Poursuite de la
scolarisation des TPS
dans les secteurs de
l'éducation prioritaire :

**35 classes sont
stabilisées**
pour le département.

- > Mise en ligne
(site DSDEN 95) de
ressources didactiques
et pédagogiques.



^ Classe de TPS école Angela Davis - Bezons

1^{er} degré // La maternelle, l'école de l'épanouissement et du langage

950

C'EST LE
NOMBRE
D'ÉLÈVES DE
MOINS DE 3 ANS

scolarisés dans le
public à la rentrée
2019 en Val d'Oise

Soit + 65
par rapport à 2018

→ Abaissement à trois ans de l'instruction obligatoire

- > Une attention spécifique est portée à la co-éducation et au dialogue avec les parents.
- > Publication de ressources sur l'adaptation à l'école, l'accès à la propreté et la construction des apprentissages lors de la première année.

Expérimentation sur 3 communes :

Bezons, Montigny-lès-Cormeilles et Ermont

de formations communes PE/ATSEM avec le concours du CNFPT
sur la base d'un partenariat commune/éducation nationale/
CNFPT.

Objectif : modélisation de modules de formation en vue de leur
généralisation à toutes les maternelles.



19 766

C'EST LE NOMBRE
D'ÉLÈVES
ENTRANT EN CP

à la rentrée 2019
dans le Val d'Oise
(18 792 dans le public)

Soit + 5
par rapport à 2018
dans le public

et + 0
par rapport à 2018
dans le privé

→ Sécuriser l'entrée en CP

Pour la maternelle : au niveau académique, mise en œuvre de façon
systématique des **évaluations diagnostiques Grande Section (GS)** en
lien avec les médecins scolaires. Des ressources de remédiation et
d'accompagnement didactiques et pédagogiques sont disponibles sur le
site de la DSDEN, concernant le temps de classe et les APC.

1^{er} degré // La maternelle, l'école de l'épanouissement et du langage

50

C'EST LE NOMBRE DE FORMATEURS

à disposition des
enseignants et
personnels en
contact des élèves
en maternelle
pour 2019 -2020
dans le Val d'Oise

Soit **+ 25**
par rapport à 2018

→ Formation de formateurs

> Phase 2 de la formation de formateurs menée cette année par Emmanuelle Canut, professeure des universités en sciences du langage université de Lille : 25 formateurs formés en 2019, **25 nouveaux formateurs prévus pour la session 2019/2020.**

> Intervention d'universitaires sur les **enjeux fondamentaux de l'école maternelle** (Véronique Boiron, MC Bordeaux, Patrick Joole MC Cergy et Sylvie Cèbe, MC Clermont Ferrand).



02 Les évaluations au service des savoirs fondamentaux

L'ESSENTIEL

Pour permettre à tous les élèves de maîtriser les savoirs fondamentaux, il est indispensable d'avoir une connaissance fine de leurs besoins dès les premières années d'apprentissage, et d'y répondre de manière personnalisée.

En CP : Les compétences des élèves sont évaluées entre le 16 et le 27 septembre 2019 puis de nouveau lors d'un point d'étape entre le 20 et le 31 janvier 2020.

En CE1 : du 16 au 27 septembre 2019

Concrètement, il s'agit de mesurer les compétences des élèves dans le domaine de la langue française et dans celui des mathématiques. Ainsi, chaque professeur dispose d'un bilan individuel pour chaque élève et adapte son enseignement.



→ Particularité valdoisienne : Des évaluations supplémentaires en CE2

Dans le Val d'Oise, les 3 niveaux du cycle 2 sont évalués à différents moments de l'année scolaire afin de permettre aux équipes d'école et de circonscription un ajustement des pratiques, au plus près des besoins des élèves. Les CE2 seront évalués en septembre 2019.



En français, 89% des élèves maîtrisent les compétences.
En mathématiques, 73% (des marges importantes de progrès existent).

58 813
C'EST LE NOMBRE
D'ÉLÈVES QUI SERONT
ÉVALUÉS

dès septembre 2019
dans le Val d'Oise

19 766

ÉLÈVES DE **CP** ÉVALUÉS EN 2019-2020
(18 792 DANS LE PUBLIC)

19 748

ÉLÈVES DE **CE1** ÉVALUÉS EN 2019-2020
(18 770 DANS LE PUBLIC)

19 299

ÉLÈVES DE **CE2** ÉVALUÉS EN 2019-2020
(18 293 DANS LE PUBLIC)

Soit + 298 élèves seront
évalués par rapport à 2018

Maîtrise des savoirs fondamentaux de tous les élèves à l'école primaire

La maîtrise des savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter et respecter autrui) est indispensable pour la réussite des élèves.

Une insuffisante maîtrise des savoirs fondamentaux

Jeunes de 15 ans
ayant un niveau faible
en lecture

Objectif européen 15 % max.
France **21,5 %**
Moyenne UE 27 19,7 %

Jeunes de 15 ans
ayant un niveau faible
en culture mathématique

Objectif européen 15 % max.
France **23,5 %**
Moyenne UE 27 22,2 %

Jeunes de 15 ans
ayant un niveau faible
en culture scientifique

Objectif européen 15 % max.
France **22,1 %**
Moyenne UE 27 20,6 %

(Sources : Évaluations, 2018 ; Enquête Pirls, 2016 ; OCDE/Pisa, 2015)

→ UNE PÉDAGOGIE RIGOUREUSE, EXPLICITE ET PROGRESSIVE

Français



✓ En CP : **séances régulières** de lecture, de dictées, d'écriture, de vocabulaire, de grammaire, de conjugaison et d'orthographe

À la fin du CP : tous les élèves doivent avoir acquis les **automatismes de déchiffrement du code alphabétique** pour lire d'une manière fluide, condition indispensable de la compréhension

Mathématiques



✓ Travailler les **quatre opérations** dès le CP
✓ **S'exercer quotidiennement au calcul mental** tout au long de la scolarité élémentaire
✓ **S'exercer régulièrement à la résolution de problèmes**

Développer une **approche intuitive** des mathématiques

→ LES MOYENS POUR CONSOLIDER LES SAVOIRS FONDAMENTAUX

Dédoublement
des classes
de CP
et de CE1
en Rep et Rep+

24 élèves
par classe dès
que possible en
grande section,
CP et CE1

Clarification
des programmes
et repères
de progressivité

Recommen-
dations
pédagogiques

Formation
des professeurs

03 Plan langues : l'apprentissage dès l'école primaire

pour une meilleure maîtrise des langues étrangères

L'ESSENTIEL ➡ Chaque élève doit être capable de communiquer dans au moins deux langues vivantes à la fin de l'enseignement secondaire. Pour atteindre cet objectif, l'enseignement des langues s'inscrit dans une perspective européenne commune forte. Les élèves sont sensibilisés à une langue étrangère dès le CP et la pratique de l'oral est prioritaire à tous les niveaux de l'école au lycée. L'apprentissage des langues tient une place fondamentale dans la construction de la citoyenneté, dans l'enrichissement de la personnalité et dans l'ouverture au monde. Il favorise également l'employabilité des jeunes en France et à l'étranger.



➡ Ouverture d'une section internationale en CP

Cette rentrée voit l'ouverture d'une Section internationale en primaire à Pontoise.

L'école de l'Hermitage a été retenue car la grande majorité de ses élèves poursuit sa scolarité au collège Chabanne puis au lycée Pissaro : établissements secondaires dotés d'une section internationale britannique.

Ce cursus proposé en primaire est proposé à 18 enfants anglophones (ou ayant vécu en pays anglophone ou parlant couramment l'anglais) entrant en CP.

Les élèves inscrits dans ce dispositif bénéficieront de 3 heures de cours d'anglais par semaine dispensées par un instituteur anglophone. Cet enseignant interviendra également dans les autres classes de la maternelle au CM2 de cette école.

LOI DE L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE

La loi d'orientation et de programmation pour la refondation de la République (8 juillet 2013) précise que :

«Tout élève bénéficie, dès le début de sa scolarité obligatoire, de l'enseignement d'une langue vivante étrangère» et que «L'enseignement de langue vivante sera désormais obligatoire dès le CP».

➡ Un plan d'action mis en œuvre dans toutes les écoles du Val d'Oise

> En maternelle

Dès la moyenne section de l'école maternelle, l'éveil à la diversité linguistique constitue un premier contact pour les jeunes élèves avec les langues vivantes étrangères. Il vise la découverte de la pluralité des langues et permet une première sensibilisation à une langue vivante étrangère.

Il se réalise à travers la mise en place de situations variées, adaptées aux jeunes élèves, dans lesquelles le jeu, le chant et l'écoute tiennent une place prépondérante. Ces situations permettent la manipulation, la mémorisation, la réflexion et l'observation des régularités et des différences des langues.

Les ateliers «langues» sont proposés par des enseignants de l'école.

1^{er} degré // Plan langues : l'apprentissage des langues dès l'école primaire

15 à 20 mn
de langue étrangère
PAR JOUR
C'EST L'OBJECTIF À
ATTEINDRE
dans toutes les écoles
publiques du Val-d'Oise

> En élémentaire :

➡ Favoriser une régularité des expositions

Au lieu de 2 séances de 45 minutes par semaine, des séances quotidiennes de 15 à 20 minutes seront privilégiées : cette organisation sera expérimentée à la rentrée 2019 dans certaines circonscriptions du premier degré et sera généralisée à la rentrée 2020 à toutes les écoles.

➡ Enseignement d'une Matière Intégrée à une Langue Étrangère (EMILE) :

expérimentations dans plusieurs écoles pour enseigner une autre discipline en anglais.

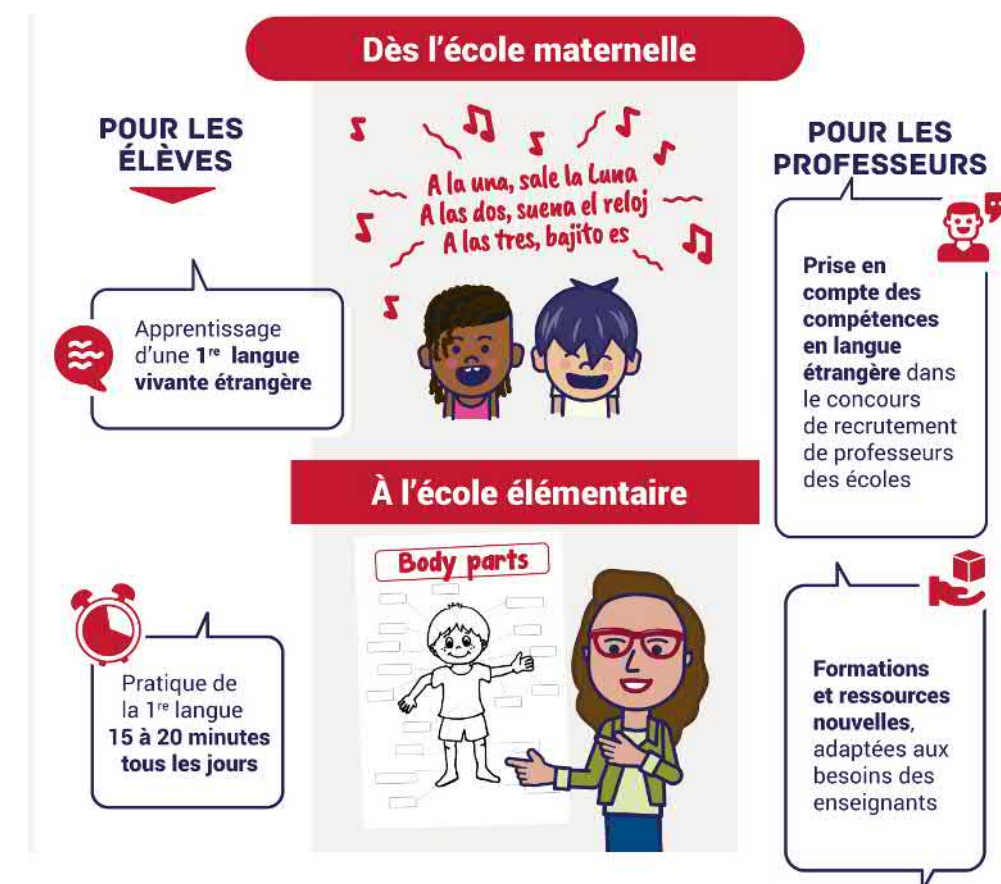
➡ Mieux accompagner les professeurs pendant leur formation continue :

Programme ERASMUS + "En route pour le bilinguisme dans le Val d'Oise" en 2019/2020 et 2020/2021. Mobilité de 36 enseignantes à Dublin et à La Valette (à partir d'octobre 2020)

➡ Multiplier les écoles et établissements bilingues et internationaux :

- 1 école est labellisée EUROSCOL depuis juin 2019.
6 écoles sont engagées dans le processus de labellisation.

- Un échange franco-allemand se développe : accueil d'un professeur allemand (natif) dans un groupe scolaire du département (2 élémentaires et une maternelle).



1^{er} degré // Plan langues : l'apprentissage des langues dès l'école primaire

04 Plan mathématiques : les équipes éducatives mobilisées

L'ESSENTIEL ➡ L'enfant qui entre à l'école maternelle possède déjà des savoir-faire, des connaissances et des représentations du monde, acquis dans sa famille et dans les divers lieux d'accueil déjà fréquentés. Au cycle 2, la résolution de problèmes est au centre de l'activité mathématique des élèves, développant leurs capacités à chercher, raisonner et communiquer. Ils ont le plus souvent possible un caractère ludique. Dans la continuité des cycles précédents, le cycle 3 assure la poursuite du développement des six compétences majeures des mathématiques : chercher, modéliser, représenter, calculer, raisonner et communiquer.

1^{er} degré // Plan mathématiques - les équipes éducatives mobilisées

Les actions dans le Val d'Oise :

JOURNÉES MATHS

exemple dans les
circonscriptions de
l'Haut-Val et de Sannois.



Flasher le code ou
RV sur le site :
ac-versailles.fr/dsden95

➔ Des journées maths toute l'année

Chaque année, le ministère de l'Éducation Nationale lance la « semaine des mathématiques » (#SemaineDesMaths). Les thèmes qui y sont proposés sont repris par le groupe départemental Maths 95 qui propose des situations ludiques pour mettre au travail les notions au programme. Les établissements mettent à profit ces ressources pour organiser des journées banalisées consacrées aux maths tout au long de l'année.

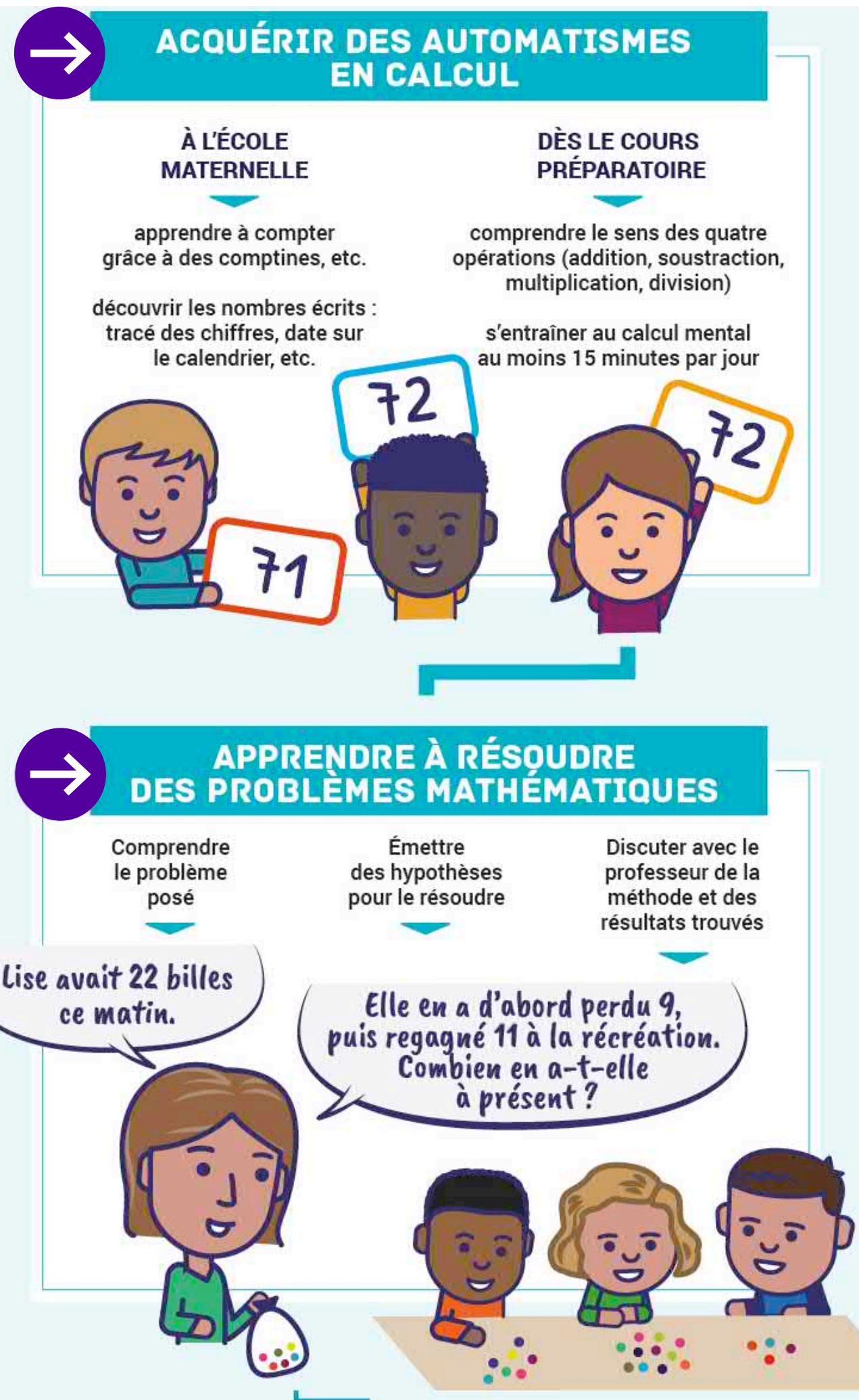
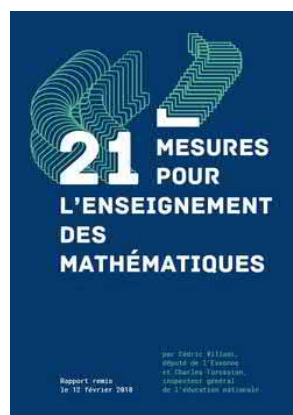
Ainsi, les conseillers pédagogiques des différentes circonscription et le groupe maths du Val-d'Oise organisent chaque année des [journées consacrées aux maths](#), durant lesquelles des classes de plusieurs établissements viennent expérimenter toutes sortes de jeux permettant d'aborder les notions inscrites aux programmes et d'apprendre les mathématiques autrement.

➔ Des ressources pédagogiques ludiques

Le groupe maths publie également des [ressources pédagogiques](#) sur le site internet de l'Académie, ainsi qu'une page d'actualités qui détaille les nombreuses manifestations susceptibles d'intéresser les enseignants et leurs classes.

➔ Mise en œuvre des 21 mesures prises pour l'enseignement des mathématiques - priorité nationale

Sur internet : <http://acver.fr/en7>



1^{er} degré // Plan mathématiques - les équipes éducatives mobilisées

05 Toutes les classes de CP et de CE1 dédoublées une mesure 100% Réussite

L'ESSENTIEL ➔ Pour attaquer à la racine la difficulté scolaire avant qu'elle ne s'installe, un ambitieux programme de dédoublement des classes de CP et CE1 en Rep et Rep+ a été engagé dès la rentrée 2017. En cette rentrée 2019, l'ensemble des CP et des CE1 en Rep et Rep+ sont dédoublés.

982

**C'EST LE NOMBRE
DE CLASSES
DÉDOUBLÉES**

en réseau d'éducation prioritaire REP+ et REP à la rentrée 2019 dans le Val d'Oise

Soit **+ 65 classes**
par rapport à 2018

**À la rentrée 2019-2020
la totalité des classes
de CP et CE1 en réseau
d'Éducation prioritaire
(REP+ et REP)**

**> Le dédoublement des
classes profite à 30%
des effectifs**

scolarisés en CP et en
CE1 dans le Val d'Oise.

➔ La mesure 100% de réussite Dédoublement en REP+ et REP des classes de CP et CE1

> Dans le Val d'Oise, la mesure 100% de réussite a été déployée dès la rentrée 2017 dans l'ensemble des CP en REP+.
À la rentrée 2018, toutes les classes de CP en REP+, REP et 60 CE1 REP+ ont été dédoublées.

🔍 Pour cette année scolaire 2019-2020, le dédoublement des classes de CP et CE1 en éducation prioritaire se complète avec les classes de CE1 en REP.

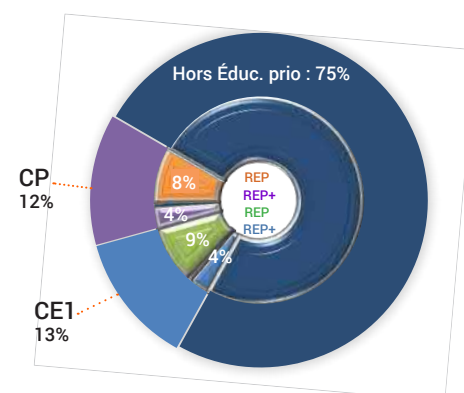
485 classes de CP et 497 classes de CE1 sont dédoublées
soit la totalité des classes de CP et CE1 en réseau d'Éducation prioritaire dans le Val d'Oise.

Répartition des classes de CP et CE1 à la rentrée en réseau d'éducation prioritaire.

	CP12*	CE1 12*
REP	381	392
REP+	104	105
TOTAL	485	497

* en moyenne, les classes varient entre 10 et 14

Répartition des effectifs du premier degré dans le Val-d'Oise.



1^{er} degré // Les classes dédoublées : 100% réussite

➔ DÉPLOIEMENT DES CLASSES DÉDOUBLÉES DANS L'ÉDUCATION PRIORITAIRE

2017	2018	2019
CP dédoublés en Rep+ 100 %	CP dédoublés en Rep+ 100 %	CP dédoublés en Rep+ 100 %
CP dédoublés en Rep -	CP dédoublés en Rep 100 %	CP dédoublés en Rep 100 %
CE1 dédoublés en Rep+ -	CE1 dédoublés en Rep+ 62 %	CE1 dédoublés en Rep+ 100 %
CE1 dédoublés en Rep -	CE1 dédoublés en Rep -	CE1 dédoublés en Rep 100 %
108 classes	579 classes	982 classes

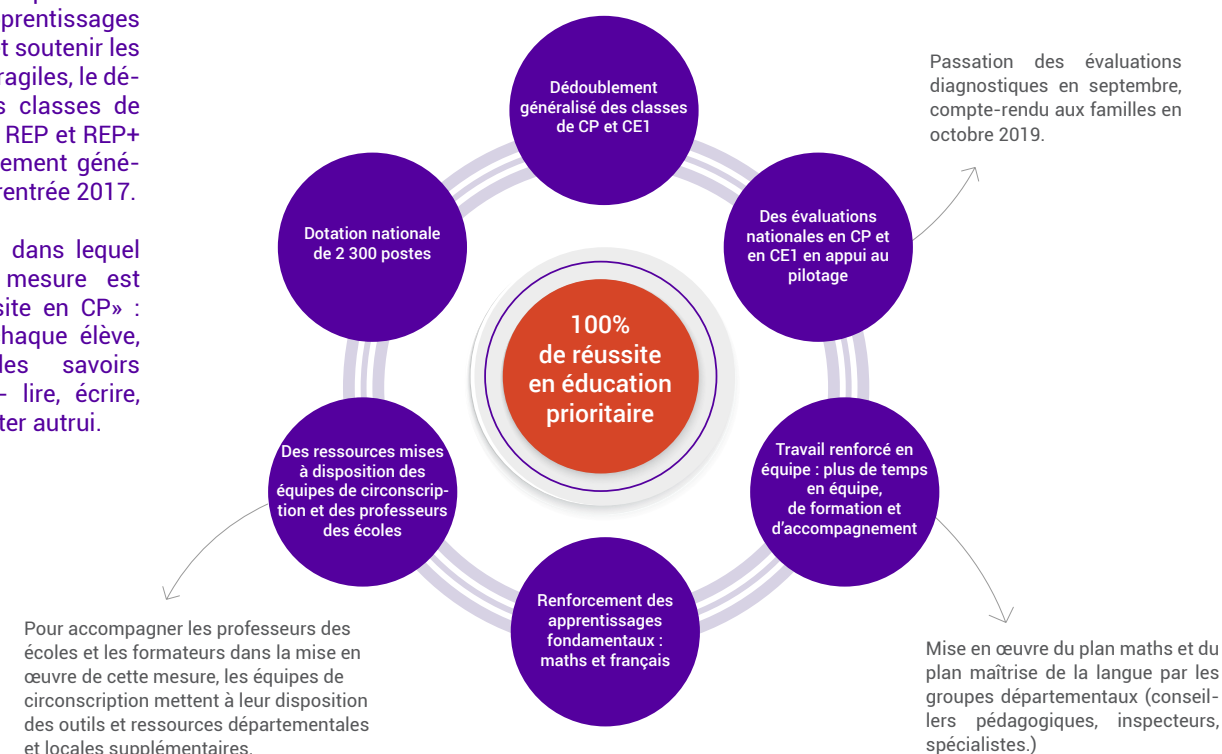
📖 OBJECTIF 100% DE RÉUSSITE DANS LE VAL D'OISE

Pour combattre la difficulté scolaire dès les premières années des apprentissages fondamentaux et soutenir les élèves les plus fragiles, le dédoublement des classes de CP et de CE1 en REP et REP+ s'est progressivement généralisé depuis la rentrée 2017.

L'objectif global dans lequel s'inscrit cette mesure est «100% de réussite en CP» : garantir, pour chaque élève, l'acquisition des savoirs fondamentaux - lire, écrire, compter, respecter autrui.

➔ Mise en œuvre de la mesure 100% de réussite, les axes prioritaires en Val d'Oise :

La circulaire de rentrée 2019 réaffirme les axes prioritaires de la mise en œuvre de la mesure 100% de réussite. Elle décrit l'ensemble des points sur lesquels l'accent doit être mis :



1^{er} degré // Les classes dédoublées : 100% réussite

06 Évolution de l'offre : — constructions, rénovations extensions d'écoles —

L'ESSENTIEL ➡ L'augmentation de la démographie dans le département conduit à construire de nouvelles écoles pour prendre en compte les arrivées d'élèves.
En deux ans nous constatons la construction de 10 écoles dans les secteurs en forte évolution d'effectifs.

Le dédoublement des classes de CP et CE1 finalisé à cette rentrée nécessite une optimisation de l'utilisation des locaux existants, des aménagements intérieurs pour adapter les espaces à la taille des classes mais aussi aux nouvelles pratiques pédagogiques générées par le dédoublement.

Dans ce cadre, l'état subventionne de façon importante les communes.

984

**C'EST LE NOMBRE
DE NOUVEAUX
ÉLÈVES
DE PRIMAIRE**

attendus à la rentrée
2019 dans le
Val d'Oise

Soit **+ 395 élèves**
par rapport à 2018

→ Six nouvelles écoles font leur rentrée...

En cette rentrée 2019-2020, **six établissements** *ex nihilo* ouvrent dans six communes du Val-d'Oise. Ces nouvelles écoles vont ainsi pouvoir absorber une partie des effectifs en hausse.

> **À Argenteuil, le groupe scolaire «Simone-Veil»** construit sur trois niveaux, sera labellisé «**Énergie positive**» au Printemps. 8 classes maternelles et 12 élémentaires y seront installées ; leur ouverture sera progressive sur plusieurs rentrées.

> **À Persan, un autre groupe scolaire «Simone-Veil».** Pour cette rentrée, 125 élèves sont répartis dans deux classes de maternelle et trois d'élémentaire. À terme et à l'issue de travaux qui restent encore à faire, la capacité d'accueil sera élargie à 14 classes soit près du triple. De quoi absorber sereinement l'accroissement de la population qui se dessine.

«JAMAIS DEUX SANS TROIS»

> **Bessancourt peut également compter sur son école «Simone-Veil»** avec toutefois une particularité : il s'agit de la première école «passive» du Val-d'Oise, c'est-à-dire qu'elle générera sa propre énergie. Pour cette rentrée, cette école ouvrira ses portes à 114 écoliers répartis en maternelle et en élémentaire. Une classe ULIS (unité localisée pour l'inclusion scolaire) est également prévue à terme.

> **À Montigny-lès-Cormeilles, l'école «Yves-Coppens»** est sortie de terre. Six classes ouvrent dès la rentrée 2019 et à terme, 14 classes.

1^{er} degré // Constructions, rénovations, extension d'écoles

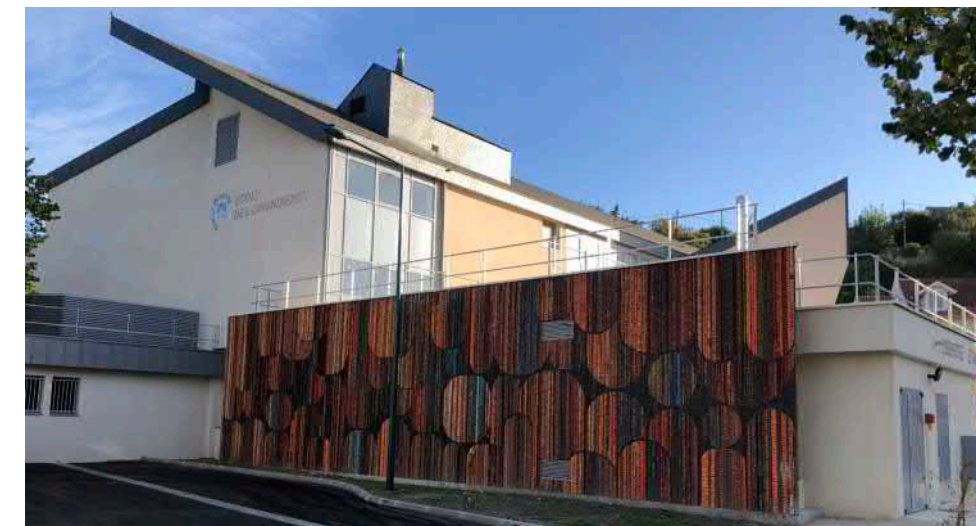
799

**C'EST LE NOMBRE
D'ÉCOLES
PRIMAIRES**

à la rentrée 2019
dans le Val d'Oise

> **À Pontoise, le groupe scolaire «les Lavandières»**, fait peau neuve dans les anciens locaux de la chambre de commerce et d'industrie.

140 élèves sont attendus dans les **6 classes ouvertes** pour la rentrée 2019-2020. À terme 345 élèves.



^Groupe scolaire Les lavandières à Pontoise

> **À Cergy, le groupe scolaire «l'Atlantis»** comptera à terme 18 classes. À la rentrée 2019, **6 classes sont ouvertes** (3 en maternelle et 3 en élémentaire).



→ De nouvelles écoles en construction :

- > Futur groupe scolaire à la Plaine des Linandes (Cergy) : 18 classes
- > Groupe scolaire au Bas Noyer (Eragny sur Oise)
- > Future école du quartier de la Fauconnière (Gonesse)
- > Futur groupe scolaire Liesse II (Saint-Ouen-l'Aumône) : 18 classes
- > Groupe scolaire Louis Demoliens (Villiers-le-bel) : réhabilitation de l'école maternelle Pauline Kergomard et construction d'une nouvelle école
- > Ecole primaire le BoisJoli (Sarcelles) : construction d'un bâtiment modulaire

→ Les reconstructions :

- > Ecole Primaire Gustave-Eiffel (Neuville-sur-Oise)
- > Groupe scolaire Jean-Moulin (Garges-lès-Gonesse)
- > Groupes scolaires Romain-Rolland et Victor Hugo (Garges-lès-Gonesse)

→ Les travaux de réhabilitation/rénovation ou d'agrandissement :

- > Ecole maternelle Pauline-Kergomard (St-Gratien)
- > Groupe scolaire Raymond-Logeais (St-Gratien)
- > Groupes scolaires Paul Langevin et Henri-Wallon (Villiers-le-bel)
- > Ecole maternelle Louis-Pasteur (Ermont)
- > Ecole maternelle Jules-Ferry (Franconville)
- > Groupe scolaire Jules-Ferry (Goussainville)
- > Ecole Alain-Fournier (Le Plessis-Luzarches)
- > Ecole primaire Jules-Ferry et école maternelle Les Sablons (Montmorency)
- > Groupe scolaire Jacques-Prévert (Saint-Ouen-l'Aumône)
- > Groupe scolaire La Prairie (Saint-Ouen-l'Aumône)

1^{er} degré // Constructions, rénovations, extension d'écoles

ANNÉE — SCOLAIRE
2019 — 2020
en Val d'Oise

S'épanouir dans le second degré



07 Mieux orienter les élèves et les mener à la réussite

L'ESSENTIEL

L'accompagnement des élèves dans la conception de leur projet n'est pas suffisamment développé. C'est une source d'inquiétude pour les élèves et d'inégalité pour ceux dont les familles ne connaissent pas le fonctionnement du système éducatif. En cette rentrée 2019, le service public d'orientation bénéficie d'un cadre nouveau qui associe la Région, au plus près des besoins des élèves et des opportunités offertes dans les différents bassins d'éducation.

Des évaluations régulières pour faire le point

> Évaluation en début de sixième

L'entrée au collège reste un moment crucial où la définition des actions pédagogiques à mettre en œuvre afin d'accompagner tous les élèves vers la réussite doit se faire.

Entre le 30 septembre et le 18 octobre 2019, une évaluation s'adressera à tous les élèves de sixième scolarisés dans les établissements publics et privés sous contrat.

Cette évaluation doit notamment permettre aux équipes pédagogiques de disposer d'un panorama de certaines compétences et connaissances de chaque élève et favoriser l'élaboration de dispositifs pédagogiques adaptés au plus près des besoins de chacun. Elle permet également d'accompagner le pilotage pédagogique dans les établissements et dans le cadre de la continuité école/collège.

En français,

les exercices permettent de tester les connaissances et compétences associées au «Langage oral», à la «Lecture et compréhension de l'écrit», et à l'«Étude de la langue».

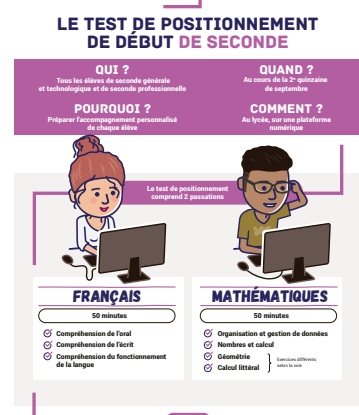
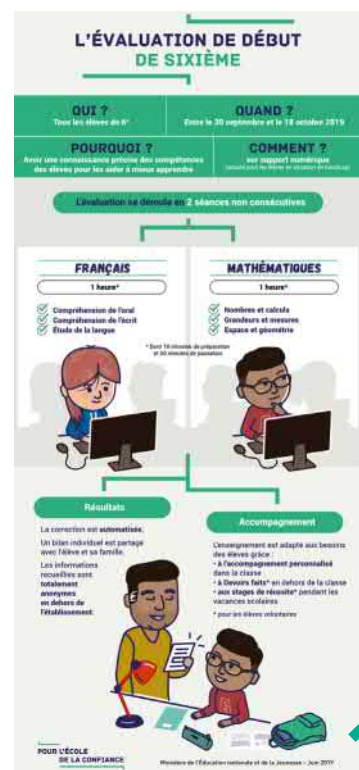
En mathématiques,

l'évaluation porte sur les domaines «Nombres et calculs», «Grandeurs et mesures», «Espace et géométrie».

> Évaluation en début de seconde

Avant le mois d'octobre, chaque élève de seconde générale et technologique ou professionnelle passe un test de positionnement qui lui permet d'identifier ses acquis et ses besoins en maîtrise de la langue française et en mathématiques.

Ce test, organisé du 16 septembre au 4 octobre 2019, doit aider les enseignants à mieux cibler et organiser cet accompagnement.



PARCOURS AVENIR

L'orientation des élèves se construit dès la classe de sixième et tout au long de la scolarité grâce au parcours Avenir, grâce à un dialogue régulier entre les élèves, les parents, les enseignants, les conseillers d'éducation, la direction des établissements et les psychologues de l'Éducation nationale.

→ Un temps dédié à l'orientation de la quatrième à la Terminale

> Au sein des collèges et des lycées

Les élèves ont besoin de temps pour affiner leurs envies, conforter leurs motivations et s'informer sur l'ensemble des parcours et voies de formation qui s'offrent à eux. Les équipes éducatives, et tout particulièrement les professeurs principaux, les psychologues de l'éducation nationale et les professeurs documentalistes, disposent désormais d'un temps dédié pour les y aider.

> Dès la classe de 4e,

les élèves bénéficient de 12 heures dédiées à l'orientation puis de 36 heures en 3e. Ils peuvent ainsi mûrir les choix qu'ils doivent faire entre une 2de générale et technologique ou professionnelle, un CAP, une formation en apprentissage.

> Au lycée général et technologique,

chaque année, les élèves bénéficient de 54 heures d'aide à l'orientation. En même temps qu'ils découvrent les formations du supérieur et les métiers, ils construisent leur parcours dans un nouveau lycée qui leur donne à la fois plus de choix et plus de liberté pour réussir leur projet.

> Au lycée professionnel,

les élèves bénéficient de 265 heures d'accompagnement, sur trois années avec une partie consacrée à l'orientation. En classe de Terminale professionnelle, en fonction de leur projet, les élèves pourront choisir de suivre le module de préparation à l'insertion professionnelle ou le module de préparation à la poursuite d'études.

Une orientation au plus près des élèves et des territoires

Les professeurs principaux, notamment en terminale où ils sont deux depuis la rentrée 2017, jouent un rôle essentiel pour l'animation de ces heures. Ils sont aidés par les personnels de l'orientation et les ressources des CIO.

Ensemble, ils :

- font des points réguliers avec les élèves ;
- organisent des forums de l'orientation et des métiers ;
- encouragent les élèves à faire des stages et à participer à des journées portes ouvertes ;
- font intervenir les services de l'orientation de la région.

zoom sur.....



Le lycée René-Cassin à Gonesse organise chaque année, depuis près de vingt ans, un Forum des métiers et Formations au profit de l'ensemble des élèves de la Seconde à la Terminale. Tous les secteurs d'activités sont représentés (les métiers de la santé, du droit, de la gestion et de la finance, du sport, du commerce, de l'informatique...) ainsi que les différentes voies de formation.

Pour l'occasion, d'anciens élèves sont invités à présenter leur parcours et prodiguer des conseils et recommandations aux élèves des classes de première et terminale. Les parcours d'excellence sont également présentés avec pour objectif de renforcer l'ambition des élèves actuels.

Cette initiative permet chaque année d'aider les élèves à construire leurs parcours d'orientation d'une manière riche et d'autant plus prégnante pour eux qu'ils rencontrent leurs prédécesseurs dans l'établissement. Un moment d'échange utile et apprécié par les élèves et les familles pour permettre l'élaboration de leur projet d'orientation.

→ La troisième «prépa-métiers»

> Accompagner les élèves dans l'élaboration de leur projet d'orientation :

À la rentrée 2019,
la classe de troisième «prépa-métiers» remplace la classe de 3e prépa-pro.

La classe de 3e prépa-métiers a pour objectif de faire découvrir aux élèves volontaires à l'issue de la classe de 4e un ensemble d'environnements professionnels et de les accompagner dans la construction de leur projet d'orientation, en particulier vers la voie professionnelle sous statut scolaire et par apprentissage.

Dans le Val d'Oise,
15 établissements publics proposent une troisième «prépa-métiers»

Lycée polyvalent Eugène-Ronceray	BEZONS	Collège Maximilien-de-Robespierre	GOUSSAINVILLE
Lycée polyvalent Le Corbusier	CORMEILLES-EN-PARISIS	Lycée polyvalent Évariste-Galois	BEAUMONT-SUR-OISE
Collège Camille-Claudel	MONTIGNY-LÈS-CORMEILLES	Lycée professionnel du Vexin	CHARS
Collège Le Moulin-à-Vent	CERGY	Lycée professionnel Château d'Épluchettes	SAINT-OUEN-L'AUMÔNE
Lycée professionnel Ferdinand-Buisson	ERMONT	Collège Marcel-Pagnol	MONTSOULT
Collège Langevin-Wallon	SAINT-GRATIEN	Lycée polyvalent La Tourelle	SARCELLES
Lycée polyvalent Arthur-Rimbaud	GARGES-LÈS-GONESSE	Lycée professionnel Pierre-Mendès-France	VILLIERS-LE-BEL
Collège François-Truffaut	GONESSE		

ainsi que 3 établissements privés :
Lycée Cognacq-Jay à Argenteuil, Lycée polyvalent Jeanne d'Arc à Franconville et le CFA Saint-Jean à Butry-sur-Oise

→ Mieux accompagner les lycéens vers l'enseignement supérieur

À la rentrée 2019,
2 classes passerelles s'ouvrent sur notre département, destinées aux bacheliers professionnels et technologiques qui souhaitent s'inscrire en BTS, mais qui ne présentent pas toutes les chances de réussite dans ces études supérieures.

- Pédagogie de projet
- La méthodologie est au cœur des apprentissages.
- Temps important accordé à l'accompagnement à l'orientation.
- Personnalisation de l'accompagnement selon les besoins des jeunes
- Stage en immersion en classe de BTS
- Stage en entreprise

Ces premières classes passerelles seront expérimentées :
au Lycée Galilée à Cergy
et au Lycée Georges-Braque à Argenteuil

Organisation de la 3e «prépa-métiers»

L'emploi du temps de la classe comporte :

— 23 heures hebdomadaires d'enseignements disciplinaires ;

— 2 heures hebdomadaires de consolidation en français et en mathématiques ;

— 180 heures annuelles consacrées à la découverte professionnelle des métiers et des formations professionnelles.

Consolidation des savoirs fondamentaux :

La personnalisation du parcours scolaire est renforcée par l'instauration de 72 heures annuelles de consolidation en français et en mathématiques.

Le Diplôme National du Brevet (DNB)

Les élèves de troisième « prépa-métiers » peuvent présenter le diplôme national du brevet (DNB), dans la série professionnelle ou la série générale. Ils peuvent aussi éventuellement présenter le certificat de formation générale (CFG).

→ Repasse ton bac, un pied à la fac...

> EXPÉRIMENTATION 100% VAL D'OISE

Rater son bac est toujours une épreuve. Pourtant il y a de plus en plus de solutions pour rebondir : que ce soit en repassant le bac ou en démarrant une formation, l'essentiel est de retrouver la confiance et l'envie d'avancer.

Le lycée Paul-Émile Victor à Osny lance un dispositif spécial «Lycéens Etudiants» en partenariat avec l'Université de Cergy Pontoise.

Ce dispositif s'adresse aux candidats ayant échoué au deuxième tour des épreuves du bac ES.

Flyer distribué auprès des lycéens concernés dans le Val d'Oise.

DISPOSITIF ÉTUDIANT-LYCÉEN

REPASSE TON BAC UN PIED À LA FAC

> Lycée Paul-Émile Victor à Osny / Université de Cergy-Pontoise

académie
Versailles

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Val-d'Oise

POURQUOI T'INSCRIRE ?

- > Pour te permettre de te **remotiver** après l'échec au bac.
- > Pour repasser plus en **confiance** les épreuves du baccalauréat lors de la session 2020.
- > Pour **découvrir** l'enseignement supérieur par une **immersion** à l'Université de Cergy-Pontoise.

COMMENT CELA S'ORGANISE ?

- > En **groupe réduit** (18 élèves).
- > **Tous les matins**, des cours au lycée pour re-préparer les épreuves du bac (19 heures hebdomadaires).
- > **Deux après-midi** par semaine, un cours de L1 (1h30 - 2h00) en Économie Gestion et un module de méthodologie "Apprendre à apprendre" (1h30) à l'Université de Cergy-Pontoise.

COMMENT POSTULER ?

- > En adressant une **lettre de candidature** et le **relevé des notes du bac** par courriel à :

ce.0951937p@ac-versailles.fr

le plus vite possible
avant le 12 juillet 2019.

QUEL PROFIL D'ÉLÈVES ?

Peuvent être candidats les élèves de Terminale Économique et Sociale (ES) ayant subi les épreuves du deuxième tour de la session 2019 du baccalauréat.

CONTACT :

Lycée Paul-Émile Victor
116 Rue de Livilliers
95520 Osny

01 34 35 14 14
ce.0951937p@ac-versailles.fr

08 Devoirs faits : œuvrer à la réussite de tous les élèves

L'ESSENTIEL ➡ L'aide aux devoirs est un élément fondamental dans la réussite des élèves, notamment des plus fragiles. C'est pourquoi, depuis octobre 2017, le dispositif Devoirs faits offre gratuitement à tous les élèves volontaires la possibilité d'effectuer leurs devoirs au collège. En 2019, le ministère mobilise pour l'ensemble du territoire français, près de 340 000 heures supplémentaires et près de 1,2 million d'euros pour renforcer Devoirs faits.

63 073

**C'EST LE NOMBRE
DE COLLÉGIENS
QUI PEUVENT
PROFITER DE
DEVOIRS FAITS**
dans le Val d'Oise.

Soit
100% des élèves
inscrits au collège

➔ Rentrer chez soi en Val d'Oise, devoirs faits

Devoirs faits est proposé à toutes les familles des établissements publics et privés sous contrat. Chaque élève qui le souhaite peut bénéficier de plusieurs heures par semaine d'aide aux devoirs.

En s'adressant à tous, **sans se limiter aux élèves en difficulté**, Devoirs faits contribue à garantir la justice sociale pour les élèves dont les familles ne disposent pas des ressources ou du temps nécessaire pour accompagner leurs enfants dans leurs devoirs.

Grâce à Devoirs faits, chaque enfant peut ainsi travailler individuellement pour faire ses exercices, répéter ses leçons, exercer sa mémoire et son sens de l'analyse, sous le regard d'adultes (professeurs, assistants d'éducation, volontaires du service civique, membres d'associations, etc.)

➔ 100% des collèges du Val d'Oise proposent Devoirs faits à leurs élèves

En moyenne, les élèves fréquentent Devoirs faits deux heures par semaine.

zoom sur...

> Le collège Montaigne de Goussainville

La commission numérique du bassin de Gonesse a réfléchi et proposé des scénarios d'intégration du numérique dans le dispositif Devoirs faits. Ainsi, les collégiens disposent désormais de flash cards pour réviser, s'approprier des notions...

> Le collège Georges-Brassens de Persan

À Persan, cela fait déjà quatre ans que le réseau Georges-Brassens a instauré un système d'aide aux devoirs coopératif. Celui-ci implique les **professeurs**, des **parents** et des **élèves bénévoles**.

Ainsi de 8 heures à 10 heures puis de 14 heures à 17h30, les collégiens qui le souhaitent peuvent toujours trouver quelqu'un pour les accompagner. À chaque session, 150 élèves sur 750 sont pris en charge. Dans les écoles, un « **accompagnement à la scolarité** » s'ouvre aussi aux parents. « Le bénévolat est essentiel et cela nous a appris à travailler autrement. Tout le monde apprend de chacun », explique le CPE, Christophe Jean.



➔ Constat dans le Val d'Oise : les communautés éducatives se sont emparées de ce programme.

> **62 772 heures** ont été allouées à l'accompagnement éducatif dans les **111 collèges**, dont une grande partie sera au service du déploiement de Devoirs faits.



> Très majoritairement, les enseignants se sont approprié ce programme. Les **¾** des intervenants sont des enseignants.

> Du côté des familles, elles aussi approuvent le programme : en 2018-2019, **20%** des collégiens volontaires ont bénéficié de ce programme. **Près de 40%** des collégiens en REP+ y ont participé.

> **L'augmentation des effectifs élèves concernés** sur les deux cycles du collège est un des buts de cette année.

> Pour aller plus loin, le Val d'Oise se fixe également pour objectif d'ouvrir l'offre Devoirs faits aux élèves du premier degré et de troisième prépa-pro.

➔ Une dynamique que nous appuyons par la formation et le partenariat.

> Un réseau de **24 formateurs** a été constitué (1 par bassin de l'Académie). Leurs missions sont de former des formateurs dans les bassins, de travailler sur les contenus de la formation, de mutualiser les pratiques.

> Ces « formateurs de formateurs » accompagnent les coordonnateurs Devoirs faits des collèges.

> Un partenariat efficient au service de la réussite des élèves se développe à travers la participation au dispositif Devoirs faits de deux associations : l'AFEV et ZupdeCo.

DEVOIRS FAITS



09 Une nouvelle dynamique pour les langues vivantes : s'ouvrir au monde

L'ESSENTIEL ➡ Chaque élève doit être capable de communiquer dans au moins deux langues vivantes à la fin de l'enseignement secondaire. Pour atteindre cet objectif, l'enseignement des langues s'inscrit dans une perspective européenne commune forte. Les élèves sont sensibilisés à une langue étrangère dès le plus jeune âge et la pratique de l'oral est prioritaire à tous les niveaux de l'école au lycée. L'apprentissage des langues tient une place fondamentale dans la construction de la citoyenneté, dans l'enrichissement de la personnalité et dans l'ouverture au monde. Il favorise également l'employabilité des jeunes en France et à l'étranger.

➔ Évolution de l'offre en Val d'Oise

Au Collège - relance des classes bilingues

Au collège, 74 établissements, répartis sur tout le département, expérimentent l'année prochaine des séances de cours de 45 minutes au lieu d'une heure actuellement. Ainsi, à titre d'exemple, les élèves de 5e, de 4e et de 3e, au lieu d'avoir trois cours de langue vivante 1 dans la semaine en auront quatre. Cela permet d'avoir un enseignement plus progressif et plus régulier.

La relance des classes bilingues permet à 66,7 % des collèges valdoisiens de profiter de l'enseignement de deux langues vivantes dès la 6e.

85 classes bilingues dès la sixième :

- 69 anglais / allemand
- 4 anglais / portugais
- 2 anglais / espagnol
- 5 anglais / italien
- 5 anglais / arabe

➔ Développer les enseignements en langues vivantes

L'enseignement en langues vivantes est renforcé grâce :

- aux sections européennes offertes dans 35 lycées ;
- aux sections bi-nationales [Bachibac (espagnol), AbiBAC (allemand), ESaBAC (italien)] proposées dans 3 lycées ;
- à l'enseignement de spécialité langues, littératures et cultures étrangères offert dès la classe de 1re dans quatre langues vivantes étrangères (anglais, allemand, espagnol et italien) ;
- aux sections internationales qui proposent désormais d'étudier des enseignements scientifiques en langues étrangères (1 au collège Jean-Claude-Chabanne à Pontoise et 1 au lycée Camille-Pissaro à Pontoise).

2nd degré // Plan langues : une nouvelle dynamique / s'ouvrir au monde

PRATIQUER QUOTIDIENNEMENT

2 langues étrangères

C'EST L'OBJECTIF À ATTEINDRE

dans tous les établissements publics du Val d'Oise



Dans la voie technologique, l'enseignement technologique en langues vivantes (ETLV) est étendu à toutes les filières. Les professeurs interviennent conjointement pour favoriser l'apprentissage en langue et en enseignement technologique.

Dans la voie professionnelle, les professeurs de langues vivantes peuvent apporter leur contribution à la réalisation du chef d'œuvre.

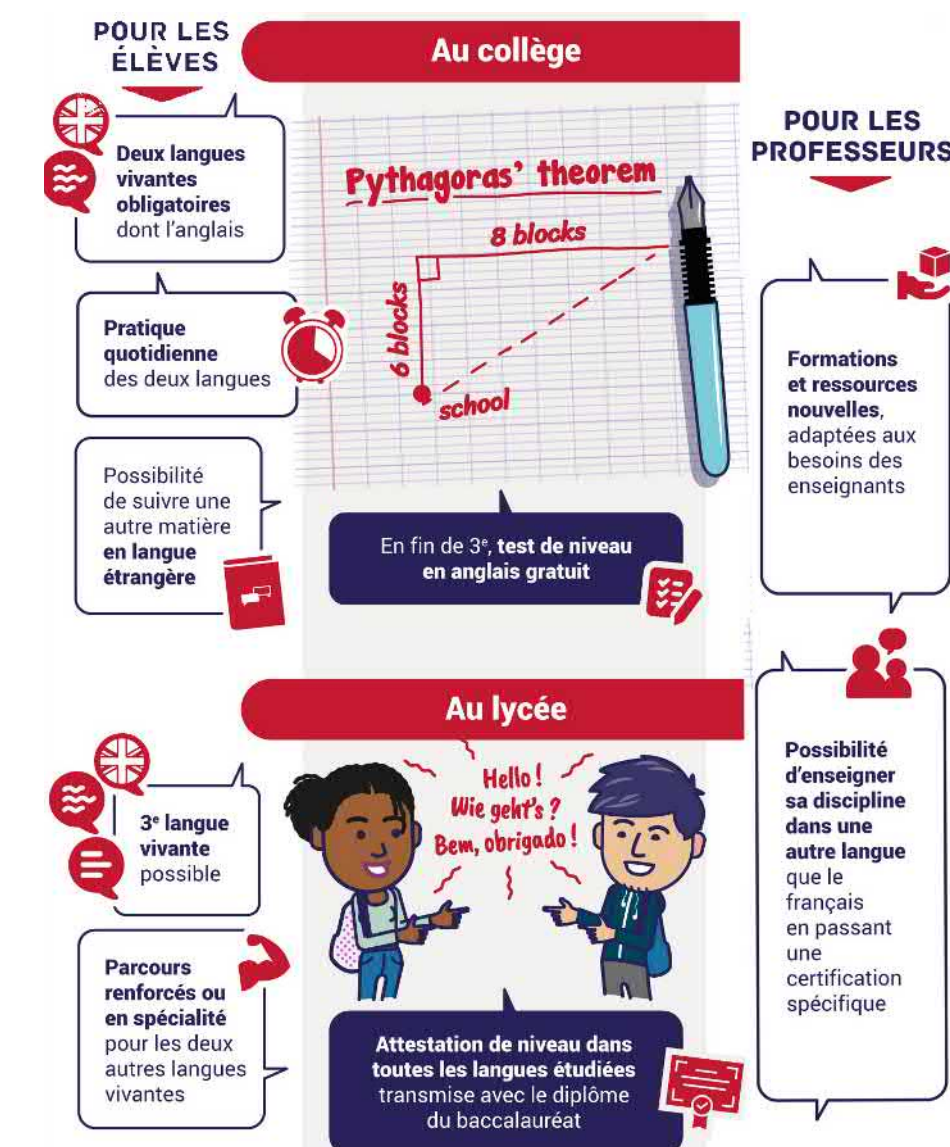
➔ une meilleure reconnaissance des compétences linguistiques

La reconnaissance des compétences en langue passe par l'entraînement et l'évaluation régulière des apprentissages. Pour mesurer les acquis des élèves, un test numérique de positionnement en anglais sera expérimenté pour la classe de 3e en 2020.

Dans le cadre du baccalauréat 2021, une attestation en langue sera délivrée en même temps que le diplôme à tous les bacheliers.

Les certifications en langues sont étendues. Celle d'anglais s'étend aux élèves de la classe terminale inscrits dans un parcours international (classe euro, section internationale, etc.).

2nd degré // Plan langues : une nouvelle dynamique / s'ouvrir au monde





A colorful illustration of school supplies. At the top, a shelf holds various books in red, orange, green, and blue. Below the shelf, on the left, is a green desk lamp and a round analog clock with a green face and black numbers. In the center is a green-framed tablet displaying the flags of the United Kingdom, France, and Germany. To the right of the tablet is a yellow calendar with blue and red markings. At the bottom right, there is a stack of books in yellow, blue, and red, with a red bookmark and a yellow pencil lying in front of them.

- **Prise en compte des compétences en langue étrangère** dans le concours de recrutement de professeurs des écoles
- **Formations et ressources nouvelles**, adaptées aux besoins des enseignants
- **Possibilité d'enseigner sa discipline dans une autre langue que le français** en passant une certification spécifique

- ✓ 2 langues vivantes obligatoires, dont l'anglais
- ✓ **Pratique quotidienne des deux langues**
- ✓ Possibilité de suivre une autre matière en langue étrangère
- ✓ En fin de 3^e, **test de niveau en anglais gratuit**

- ✓ 3^e langue vivante possible
- ✓ Parcours renforcés ou en spécialité pour les deux autres langues vivantes
- ✓ **Attestation de niveau dans toutes les langues étudiées** transmise avec le diplôme du baccalauréat



- **Organisation de séminaires européens** de formation
- **Développement de la mobilité** des élèves et des personnels
- **Diffusion d'une culture** de l'ouverture à l'international
- **En réseau** avec des établissements partenaires dans le monde

Calendrier des épreuves 2020

Première			Terminale		
1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre	1 ^{er} trimestre	2 ^e trimestre	3 ^e trimestre
Histoire-géographie				Histoire-géographie	
LVA / LVB				LVA / LVB écrit et oral	
Mathématiques*				Mathématiques*	
Enseignement scientifique**					
Enseignement de spécialité suivi en 1 ^{re} uniquement					
			EPS	→ Tout au long de l'année	

* Voie technologique - ** Voie générale

Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Septembre 2019

[illegible]

Ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse - Septembre 2019

10 Une voie professionnelle transformée

L'ESSENTIEL

La rentrée 2019 est la première rentrée du nouveau lycée professionnel. Le nouveau lycée professionnel vise à répondre aux nouveaux besoins de compétences, en lien notamment avec les transitions écologique et numérique, à renforcer l'attractivité de l'enseignement professionnel, en proposant une orientation plus progressive et des parcours personnalisés, et à mieux accompagner les élèves grâce à une nouvelle organisation des enseignements.

→ Une orientation plus progressive et une meilleure information sur les métiers

En entrant au lycée professionnel, les élèves n'ont pas toujours une idée claire du métier qu'ils souhaitent effectuer. C'est pourquoi, il a été décidé d'organiser la classe de 2de par familles de métiers afin de :

- faire découvrir aux élèves tous les métiers d'un même champ professionnel ;
- leur donner du temps pour choisir le métier qui leur correspond le mieux.

À la rentrée 2019, trois premières familles de métiers sont mises en place en 2de professionnelle :

- construction durable, bâtiment et travaux publics ;
- métiers de la relation client et métiers de la gestion administrative ;
- métiers du transport et de la logistique.

en troisième

- > Prépa-métiers
- > Accompagnement des élèves volontaires dans la construction de leur projet d'étude.

en CAP

- > 1, 2 ou 3 ans pour se former.
- > Des parcours adaptés et dans leurs modalités aux besoins des jeunes et aux attentes des professionnels.

en BAC PRO

- > Professionnalisation dès l'entrée du cycle.
- > Trois premières familles de métiers sont mises en place en 2de professionnelle :
 - Relation client.
 - Gestion, transport, logistique.
 - Construction durable.

Statut scolaire et/ou apprentissage : mixité des parcours / des publics

SÉCURISER, ACCOMPAGNER LES PARCOURS DE TOUS LES ÉLÈVES POUR LES AMENER À RÉUSSIR LEUR PROJET DE FORMATION

13 856

C'EST LE NOMBRE D'ÉLÈVES SCOLARISÉS EN LYCÉE PROFESSIONNEL

à la rentrée 2019 dans le Val d'Oise. (public et privé sous contrat)

Soit + 82 élèves par rapport à 2018



TRANSFORMER LE LYCÉE PROFESSIONNEL

Former les talents aux métiers de demain



tout savoir sur la transformation du lycée professionnel : <http://acver.fr/emh>



→ Une transformation nécessaire du lycée professionnel

> La classe de seconde par famille de métiers

La classe de seconde « famille de métiers » doit permettre d'amorcer la professionnalisation du jeune en lui faisant acquérir des compétences professionnelles communes aux spécialités qui la constituent.

Les activités pédagogiques proposées enrichissent son parcours de multiples expériences lui faisant à l'avenir mieux appréhender les conséquences de son activité professionnelle sur celle des métiers connexes et mieux dialoguer avec les différents interlocuteurs rencontrés dans l'exercice de son activité professionnelle.

L'organisation par famille de métiers en classe de seconde propose un cadre sécurisant. Il permet aux élèves déjà déterminés de consolider leur choix et donne à ceux qui s'étaient construit une représentation erronée de leur futur métier l'opportunité de se diriger vers une spécialité de la famille correspondant le mieux à leurs aspirations.

DES DOMAINES DE COMPÉTENCES TRAVAILLÉS DÈS LA SECONDE POUR ASSURER LA PROFESSIONNALISATION DU JEUNE

Famille des métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics :



- S'informer
- Traiter, décider, communiquer
- Mettre en œuvre, réaliser
- Contrôler, réceptionner

Famille des métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique :



- Gérer des relations interpersonnelles
- Organiser et planifier l'activité
- Mettre en œuvre et contrôler les processus administratifs
- Traiter les flux physiques en relation avec les données de gestion
- Assurer le respect de la réglementation, des normes et traiter des dysfonctionnements

Famille des métiers de la relation client :



- Prendre contact
- Identifier les besoins
- Identifier le client et repérer ses caractéristiques
- Proposer une solution adaptée au parcours client
- Assurer le suivi de la relation/client
- Rechercher et exploiter l'information

Les usages du numérique seront systématiquement recherchés et développés. L'ingénierie pédagogique intégrera le numérique en faisant appel à différents modes de médiation (transmissif, actif, participatif...)

→ Un nouveau CAP

Le nouveau CAP est mis en place dès cette année.

Il offre des parcours plus souples puisqu'il peut être passé en 1, 2 ou 3 ans. En outre, les lycéens bénéficient de programmes renouvelés dans les enseignements généraux. Ils entrent en vigueur en première année de CAP et en 2de professionnelle dès cette année.

→ Favoriser la mobilité internationale en voie professionnelle

Tous les lycéens et apprentis de voie professionnelle sont invités à effectuer **des séjours à l'étranger d'une durée de 15 jours à un an**.
Modulables en fonction du diplôme préparé et de leur projet, ils peuvent être effectués en entreprise et/ou dans un établissement de formation professionnelle à n'importe quel moment du cursus de l'élève.

5 OBJECTIFS

- ✓ **Acquérir** une expérience personnelle et gagner en autonomie
- ✓ **Enrichir** sa connaissance du métier
- ✓ **Découvrir** d'autres usages et savoir-faire
- ✓ **Améliorer** sa pratique d'une langue étrangère
- ✓ **Favoriser** son insertion professionnelle ou sa poursuite d'études

→ 4 POINTS FORTS



Des points bonus

Avec l'épreuve facultative de mobilité, **les élèves peuvent obtenir des points supplémentaires pour le diplôme qu'ils préparent** : CAP, bac pro, brevet des métiers d'art, du brevet professionnel



Un large choix de pays

Les élèves peuvent découvrir un pays de l'Union européenne ou n'importe quel autre pays du monde, sous réserve d'une convention avec leur établissement



Des aides financières en augmentation

En plus des bourses pour les mobilités internationales, **le budget d'Erasmus+** devrait doubler pour la période 2021-2027



Pas de temps perdu

Les élèves ont la possibilité d'être évalués à l'étranger lors de séjours longs et n'ont plus à repousser le passage du diplôme

12 POINTS CLÉS POUR UNE VOIE PROFESSIONNELLE RÉNOVÉE

1

Des campus d'excellence ancrés dans les territoires

2

Un appel à projet PIA3 doté de 50 M€ en faveur de la voie professionnelle



3

De l'apprentissage dans tous les lycées professionnels



4

Le développement des formations tournées vers les métiers d'avenir

5

La transformation progressive et accompagnée des filières peu insérantes

6

Un partenariat renouvelé avec les entreprises pour favoriser l'insertion des jeunes



9

Une 2nde professionnelle organisée par familles de métiers, pour un parcours plus progressif et plus lisible

7

Un CAP en 1, 2 ou 3 ans en fonction du profil et des besoins de l'élève

8

Les taux d'insertion de chaque formation rendus publics pour éclairer le choix des familles



10

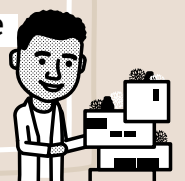
Des enseignements généraux contextualisés et mieux articulés avec les enseignements professionnels grâce à la co-intervention de professeurs

11

En classe terminale, le choix offert entre un module insertion professionnelle et un module poursuite d'étude pour préparer l'avenir

12

Réalisation d'un chef-d'œuvre présenté au baccalauréat professionnel



11 Plan internat

au service de la réussite des élèves

L'ESSENTIEL ➡ Levier de justice sociale et de dynamisme des territoires, l'internat est un projet pédagogique qui offre aux collégiens et lycéens un cadre d'étude favorable leur permettant de s'inscrire dans un parcours de réussite. La dynamique engagée par le département est en cohérence avec le « plan pour l'internat du XXI^e siècle » présenté par Jean-Michel Blanquer en juillet 2019.

229
C'EST LA
CAPACITÉ
D'ACCUEIL
DES 5 INTERNATS
dont les élèves
disposent dans le
Val d'Oise.

➔ Faire de l'internat un cadre de vie épanouissant pour favoriser la réussite scolaire et l'égalité des chances...

Le Val d'Oise compte au total 5 internats publics pour une capacité d'accueil de 229 places :
un destiné aux collégiens (collège les Touleuses à Cergy)
et quatre implantés dans des lycées (**Jean-Jaurès d'Argenteuil, Le Corbusier de Corneilles-en-Parisis, Château d'Epluches de Saint-Ouen l'Aumône et Eugène-Ronceray de Bezons.**)

Un important travail d'accompagnement de ces établissements a eu lieu afin de renforcer le projet pédagogique et éducatif des internats, en veillant notamment à y intégrer une réflexion sur la démocratie collégienne ou lycéenne.

La dimension ressources humaines a également été prise en compte avec une formation de 9h à destination des assistants d'éducation exerçant en internat, visant à les faire monter en compétence sur les spécificités de leur mission.

Ces actions seront reconduites cette année afin d'assurer la réussite scolaire et éducative pour tous les élèves qui sont accueillis dans un internat de notre département.

zoom sur...

Le Conseil Vie Lycéenne pour revitaliser l'internat

Pour l'année 2019/2020, les élèves du CVL du lycée Le Corbusier à Corneilles-en-Parisis prévoient de développer des actions à destination des élèves logeant à l'internat.

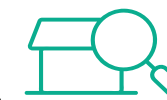
Au-delà des sorties culturelles et sportives, des soirées ciné-débats, de nouveaux ateliers seront mis en place : soirées jeux de société, dîners spectacles.

➔ Une action « **Une année pour changer l'internat** » va être lancée à la rentrée 2019/2020 : mobilisation des compétences des élèves des filières du bâtiment, appropriation de l'espace, valorisation des savoir-faire...



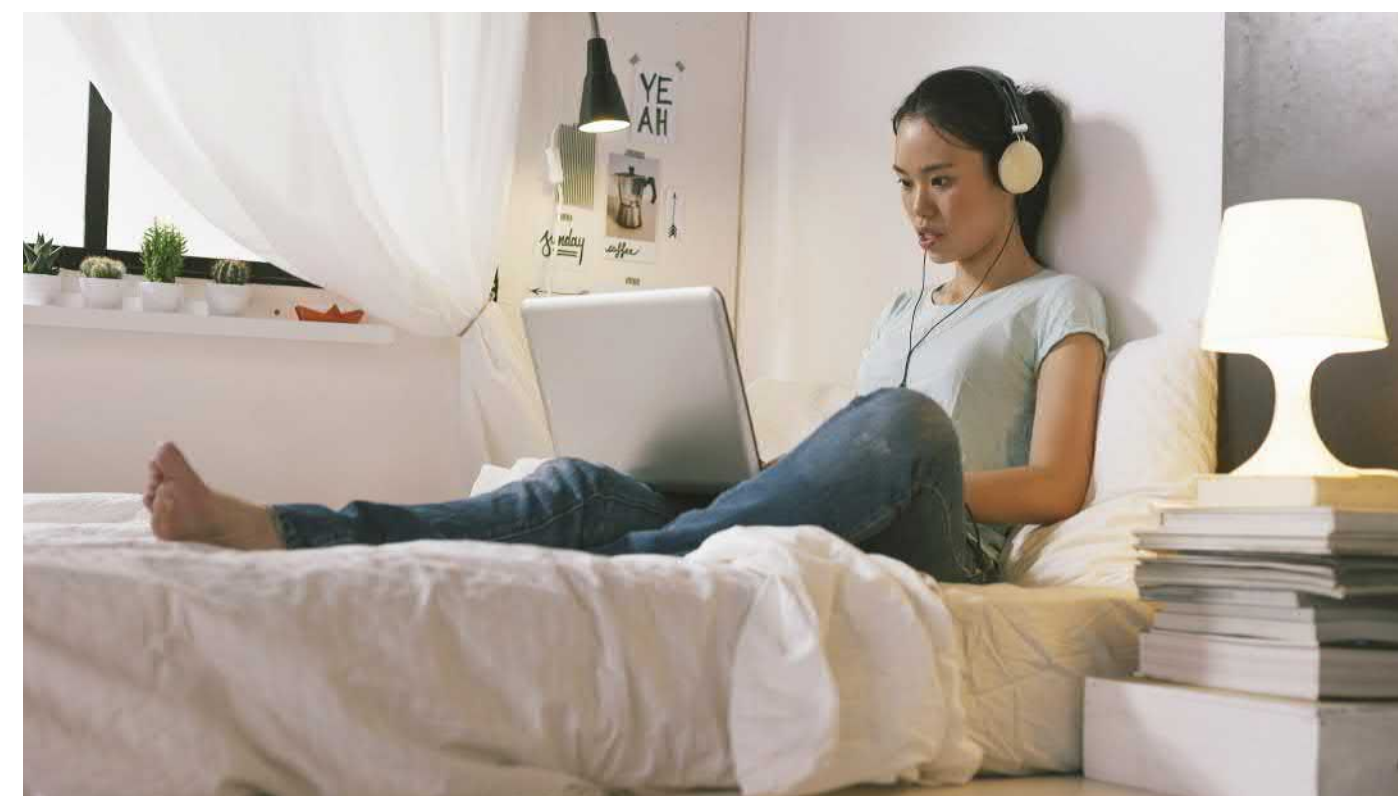
L'internat

au service des territoires et de la réussite des élèves



➔ LES 5 CLÉS DU NOUVEL INTERNAT

- ✓ **Un internat souple et ouvert**
Un accueil qui peut s'adapter aux besoins des élèves et des familles.
- ✓ **Un ancrage territorial**
L'internat, partie prenante du développement du territoire, est organisé autour de ses richesses.
- ✓ **Un soutien renforcé**
Des élèves accompagnés, des familles sécurisées et impliquées, un management adapté (« métiers de l'internat »), une tarification accessible (bourse, etc.).
- ✓ **Un projet fondateur**
Chaque internat répond à des besoins et des centres d'intérêt : réussite scolaire, préparation d'examens, orientation professionnelle, sport, culture, immersion linguistique, informatique, écologie, etc.
- ✓ **Des infrastructures adaptées au projet**
Chambres avec bureaux, espaces de convivialité, attention portée aux repas, espaces culturels et sportifs, etc.



12 Des structures nouvelles pour relever les défis de l'éducation

Le Val d'Oise poursuit sa croissance démographique

L'ESSENTIEL ➡ L'augmentation de la démographie dans le département conduit à construire de nouvelles écoles mais aussi de nouveaux établissements dans le second degré.
En trois ans nous constatons la construction de 3 collèges dans les secteurs en forte évolution d'effectifs. Trois collèges supplémentaires sont d'ores et déjà annoncés pour 2021 au Plessis-Bouchard et pour 2022 à Argenteuil et Cergy.

700

C'EST LA
CAPACITÉ
D'ACCUEIL
DU 111^E COLLÈGE

implanté à
Corneilles-en-Parisis
qui compte
déjà 2 collèges.

➔ Un 111^e collège dans le Val d'Oise à Corneilles-en-Parisis...

Après les collèges **Isabelle-Autissier** à **Herblay** en 2016 et **Simone-Veil** à **Pontoise** en 2017, le 111^e collège valdoisien fait sa rentrée à Corneilles-en-Parisis.

262 collégiens inscrits à la rentrée, 700 attendus à terme

Implanté sur la ZAC des Bois Rochefort, à proximité directe des écoles maternelles et primaires, ce nouvel établissement a été conçu selon les normes de développement durable (panneaux solaires pour l'eau chaude, récupération de l'eau de pluie pour les sanitaires et culture de la terrasse végétalisée). D'une capacité d'accueil de **700 élèves**, ce nouvel édifice (dont le nom sera voté prochainement) vient alléger les deux autres collèges de la ville (**Louis-Hayet** et **Jacques-Daguerre**) et va permettre d'anticiper l'accueil de nouveaux arrivants à Corneilles-en-Parisis. Pour l'heure, 262 collégiens y font leur rentrée.

**La hausse démographique
- la plus forte de toute l'Académie de Versailles -
se poursuit et se constate sur tous les territoires du Val d'Oise...**

Pour cette rentrée 2019, quelque 3 429 élèves supplémentaires rejoignent les bancs scolaires valdoisiens, portant à 284 730 le nombre total d'élèves (1^{er} et 2nd degrés) scolarisés dans le département.
Selon les estimations, les seuls collégiens représenteront **8 000 élèves de plus à l'horizon 2025** (soit environ 82 000 collégiens au total) !

➔ **114**
COLLÈGES D'ICI
À **2022**

➔ **Pour anticiper les besoins de nos futurs élèves et leur préparer un climat scolaire idéal**, le Département investit dans la construction de nouveaux établissements. Ainsi, après ce 111^e collège à Corneilles-en-Parisis inauguré cette année, le Plessis-Bouchard ouvrira le 112^e en 2021 et les 113^e et 114^e collèges devraient voir le jour à Cergy (son 6^e collège) et Argenteuil (son 11^e collège) en 2022.

2nd degré // Des structures nouvelles pour anticiper la hausse démographique

➔ Récapitulatif des constructions et des travaux en cours au profit des collégiens // - COLLÈGES

Construction de collèges :

- > Marcel-Pagnol (le Plessis-Bouchard) : 600 places – livraison rentrée 2021
- > Argenteuil (700 places – livraison rentrée 2022)
- > Cergy (700 places – livraison rentrée 2022)

Reconstruction, restructuration partielle et extension :

- Stendhal (Fosses) : 650 places – livraison fin 2019
- > Cécile-Sorel (Mériel) : 650 places – livraison rentrée 2020
- > Jean-Bullant (Ecouen) : 650 places – livraison fin 2020
- > Jules-Ferry (Eaubonne) : 650 places – livraisons rentrée 2020 et mi 2021
- > Philippe-Auguste (Gonesse) : 750 places – livraison fin 2021
- > Pierre-de-Ronsard (Montmorency) : 650 places – livraison rentrée 2022

➔ Récapitulatif des constructions et des travaux en cours au profit des lycéens // - LYCÉES

Rénovation complète :

- > Fernand et Nadia-Léger (Argenteuil) : 1^{ère} partie livrée à la rentrée 2019
- > Eugène-Ronceray (Bezons) : livraison par tranches
- > Jean-Jacques Rousseau (Montmorency) : livraison finale en 2019
- > Gustave-Monod (Enghien) : livraison finale en 2022

Renforcement de la sécurité :

- | | |
|--|--------------------------------|
| > Charles-Baudelaire (Fosses) | > Gérard-de-Nerval (Luzarches) |
| > Léonard-de-Vinci (Saint-Witz) | > Turgot (Montmorency) |
| > La Tour du Mail (Sannois) | > Jean-Mermoz (Montsoult) |
| > Jules-Verne (Cergy) | > Paul-Emile Victor (Osny) |
| > Camille-Saint-Saëns (Deuil-la-Barre) | > Camille-Pissarro (Pontoise) |
| > Fragonard (l'Isle-Adam) | > L'Hautil (Jouy-le-Moutier) |

Travaux d'accessibilité pour les personnes handicapées :

- > Alfred-Kästler (Cergy)
- > Jean-Perrin (St-Ouen-l'Aumône)
- > Paul-Emile Victor (Osny)

Autres travaux :

- > Galilée (Cergy) (rénovation thermique)
- > Camille-Saint-Saëns (Deuil-la-Barre) : mise en place de 2 bâtiments industrialisés
- > George-Sand (Domont) : Restructuration du bâtiment et de 2 salles
- > Gustave-Eiffel (Ermont) : travaux de rénovation
- > Louis-Jouvet (Taverny) : Création de salles de réunion et réfection de 6 salles de classe.

2nd degré // Des structures nouvelles pour anticiper la hausse démographique

ANNÉE — SCOLAIRE
2019 — 2020
en Val d'Oise

Évoluer et réussir ensemble



13 Un service local "École inclusive" opérationnel dédié à la scolarisation des élèves en situation de handicap

L'ESSENTIEL ➤ Permettre à l'École d'être pleinement inclusive est une priorité nationale. L'objectif est de construire un grand service public de l'École inclusive dès cette rentrée 2019 afin de mieux accueillir les enfants en situation de handicap et de mieux accompagner les familles et de simplifier les démarches. Face à l'augmentation constante du nombre d'élèves concernés, l'École replace la proximité et la réactivité au cœur de l'organisation de l'accompagnement. Les AESH (accompagnants d'élèves en situation de handicap) sont pleinement intégrés à la communauté éducative.

8 221

**C'EST LE NOMBRE
D'ÉLÈVES
EN SITUATION DE
HANDICAP**

scolarisés
à la rentrée 2019
dans le Val d'Oise.

➔ Création d'un service public dédié à l'École inclusive dans le Val d'Oise

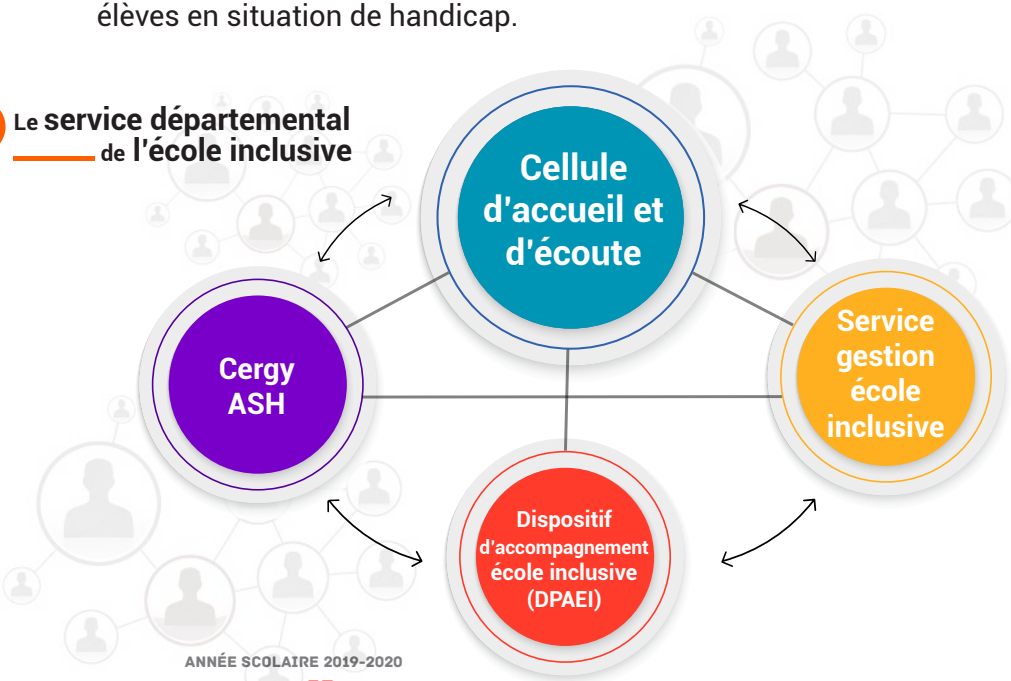
But : Instituer un service d'accompagnement fluidifié au profit de chaque élève en situation de handicap, au plus près de chez lui, en simplifiant les démarches des familles et en personnalisant le parcours de l'élève.

En cette rentrée 2019, **le service de l'École inclusive exerce des missions de différentes natures :**

- 01 — **pédagogiques**, avec la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de la scolarisation des élèves à besoins particuliers dont les élèves en situation de handicap ;
- 02 — **administratives**, avec la mise en œuvre de l'accompagnement des élèves en situation de handicap ;
- 03 — **d'accueil des familles**, avec la création d'une cellule d'accueil, d'écoute et de réponse destinée aux parents et responsables des élèves en situation de handicap.



**Le service départemental
de l'école inclusive**



ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

PAGE : 53

**NOUVEAU
SERVICE**

➔ Création d'une cellule d'accueil, d'écoute et de conseils 100% Val d'Oise

> Pour mieux accompagner les familles et aides humaines autour de l'élève handicapé

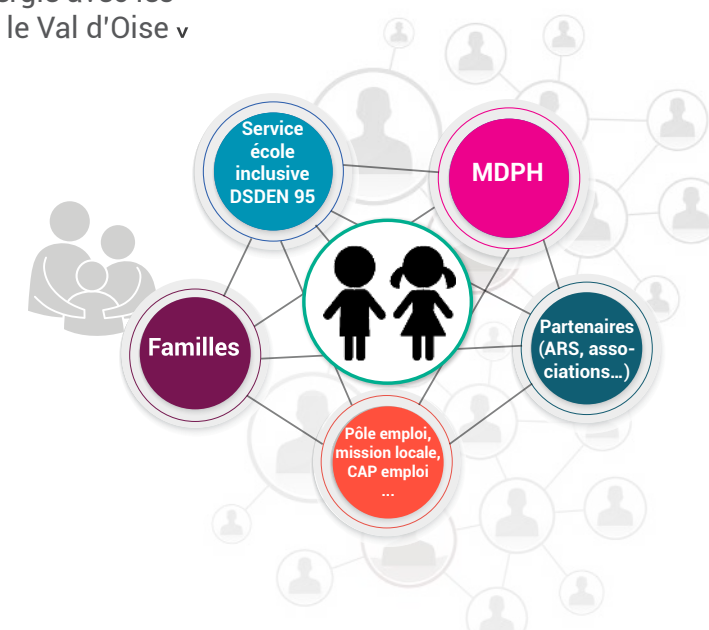
Pour accueillir le mieux possible chaque enfant en situation de handicap, le guider dans un parcours scolaire adapté et simplifier les démarches administratives, la Direction des services de l'Éducation du Val d'Oise met en place une cellule d'accueil, d'écoute et de conseils au profit de tous ces élèves à besoins particuliers (famille, AESH, enseignants...).

Fonctionnelle depuis juin 2019, la cellule valdoisienne basée à la DSDEN95 sera renforcée à partir de la rentrée jusqu'aux congés d'automne.



- > Service public gratuit.
 - > Au plus près du terrain.
 - > Source d'information sur les derniers dispositifs.
 - > Réponse de première intention sur le suivi de dossier de l'enfant dans les 24 heures suivant l'appel ou le courriel
- (hors week-end et jour férié).

Organisation du service en synergie avec les acteurs locaux et familles dans le Val d'Oise



➔ En complément du numéro national

La cellule d'écoute locale est un dispositif qui, pour rappel, vient en complément du numéro historique national Aide handicap école (0 800 730 123, gratuit, du lundi au vendredi, de 9h à 17h), qui agit en coordination globale. Il devrait également permettre d'avoir accès aux statistiques nationales des appels.

En savoir plus sur le service École inclusive : www.ac-versailles.fr/dsden95

ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

PAGE : 54

4 429

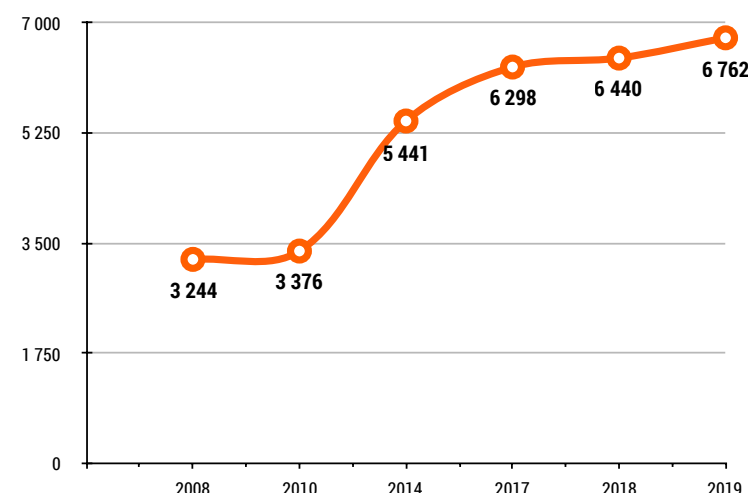
C'EST LE NOMBRE D'ÉLÈVES QUI BÉNÉFICIE D'UN ACCOMPAGNEMENT (AESH NOTIFIÉ PAR LA CDAPH)

afin de profiter pleinement et comme tous les autres élèves de la qualité de l'enseignement dispensée dans le Val d'Oise.

Soit **+ 3518 élèves** par rapport à 2008

→ Mieux accueillir les élèves en situation de handicap

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS D'ÉLÈVES EN SITUATION DE HANDICAP SCOLARISÉS EN MILIEU ORDINAIRE 1^{ER} ET 2^D DEGRÉS



8 221 élèves en situation de handicap sont scolarisés dans le Val d'Oise :

- **6 762** élèves sont scolarisés en milieu ordinaire
- **1 452** élèves en milieu spécialisé.

187

C'EST LE NOMBRE DE DISPOSITIFS ULIS MIS EN PLACE DE L'ÉLÉMENTAIRE AU LYCÉE

afin de répondre à la demande croissante dans le Val d'Oise.

Soit **+ 5 dispositifs** par rapport à 2008

→ Augmentation du nombre d'Ulis

Pour répondre à l'augmentation de la demande, l'offre en ULIS augmente dans le département, avec des ouvertures de classes chaque année.

On dénombre au total, pour la rentrée 2019, **83 ULIS élémentaires, 88 ULIS collèges** et **16 ULIS lycées**,

soit **5** de plus qu'en 2008 (1 en élémentaire au profit d'enfants autistes et 4 en collège)

Nombre de dispositifs ULIS à la rentrée 2019 dans le Val-d'Oise v

	École	Collège	Lycée professionnel
ULIS TFC : Troubles des fonctions cognitives	66	63	14
ULIS TSA : Troubles spécifiques de l'attention	5 + 2 (maternelle /élem.	2	0
ULIS TFA : Trouble des fonctions auditives	-	3	2
ULIS TFV : Troubles des fonctions visuelles	1	1	0
ULIS TFM : Troubles des fonctions motrices	3	2	0
ULIS TSLA : Troubles spécifiques du langage et des apprentissages	6	7	0

56

C'EST LE NOMBRE DE PÔLES D'ACCOMPAGNEMENT LOCALISÉS

déployés à travers le département dans le premier et dans le second degré. Le Val d'Oise est précurseur en la matière depuis 2018 avec la création du PIAL de Garges-lès-Gonesse.

→ Déploiement de Pôles d'Accompagnement Localisés

Un PIAL (Pôle Inclusif d'Accompagnement Localisé) est essentiellement une nouvelle forme d'organisation du travail des AESH (Accompagnants d'élèves en situation de handicap) qui doit permettre de mieux répartir et coordonner leurs interventions (aides humaines, pédagogiques, éducatives et à terme, thérapeutiques) en fonction des besoins et des emplois du temps des élèves concernés. Il est un regroupement d'écoles et/ou d'établissements, à l'échelle d'une circonscription, d'un EPLE (Etablissement Public Local d'Enseignement) ou d'un territoire déterminé. La mise en place des PIAL se fera progressivement, de manière équilibrée, sur tout le territoire.

Ce qui change :

jusqu'alors, les élèves ayant besoin d'un adulte pour les accompagner dans leur scolarité attendaient que la personne soit recrutée. Désormais, les accompagnants sont recrutés au sein du pôle inclusif et apportent leur aide à l'élève dès son arrivée en classe.



Les trois objectifs du PIAL sont :

01

-- un accompagnement humain défini au plus près des besoins de chaque élève en situation de handicap afin de développer son autonomie et de lui permettre d'acquérir les connaissances et les compétences attendues ;

02

-- une plus grande réactivité dans l'affectation des accompagnants ;

03

-- une professionnalisation des accompagnants et une amélioration de leurs conditions de travail.

Pour l'année scolaire 2019-2020, **56 pôles inclusifs d'accompagnement localisés** sont déployés de façon homogène sur tout le territoire : **22** dans le premier degré, **30** dans le second degré et **4** inter degrés (dont 3 dans le privé).

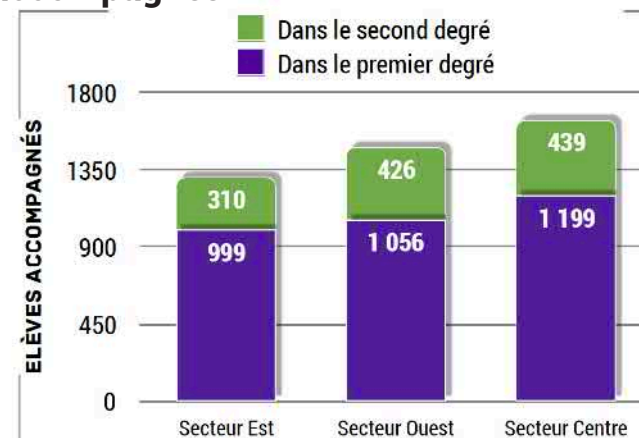


La liste des PIAL sur : www.ac-versailles.fr/dsden95





Répartition des élèves accompagnés dans le Val d'Oise



Une campagne de recrutement...

La DSDEN95 a lancé au printemps dernier, une grande campagne de recrutement d'AESH (voir page ci-après). Longtemps en contrats aidés, leur statut évolue. L'accompagnant est désormais pleinement membre de l'équipe éducative et des équipes de suivi de la scolarisation des élèves en situation de handicap. Il est un acteur majeur entre les familles et l'équipe pédagogique et participe à l'entretien d'accueil organisé avec les parents et l'élève.

→ Amélioration des conditions d'emplois

- > Les emplois des AESH sont consolidés. À compter de la rentrée 2019, les AESH sont recrutés sur critères de qualification professionnelle (ou par transformation d'un contrat aidé) en CDD de trois ans renouvelable une fois, avant un CDI.
- > Des AESH référents sont nommés pour accompagner ceux qui débutent.
- > Une formation d'adaptation à l'emploi est garantie dès la première année d'exercice.
- > Les AESH ont accès à des actions de formation inscrites dans les plans académiques de formation.
- > Des ressources communes aux enseignants sont accessibles.

RECRUTEMENT D'AESH TOUT AU LONG DE L'ANNÉE...



Flasher le code ou RV sur le site : DSDEN95
<http://acver.fr/em3>

LA DSDEN DU VAL-D'OISE RECRUTE

> des AESH (Accompagnants d'élèves en situation de handicap)



UN MÉTIER QUI A DU SENS...

POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE

L'AESH accompagne un ou plusieurs élèves en situation de handicap en milieu ordinaire de la maternelle au lycée. Sous le contrôle de pédagogues et d'enseignants (dont référent handicap), l'AESH favorise l'autonomie de l'élève, lui permet de suivre sa scolarité pour pratiquer les activités de classe comme tous les autres camarades tout en veillant à sa sécurité et à son confort.

Vos qualités principales sont :

- > l'écoute,
- > la patience,
- > l'empathie,
- > le bon relationnel,
- > l'intérêt pour le travail avec les enfants ou adolescents,
- > le travail d'équipe...

Votre / vos qualification(s) :

- > Vous êtes titulaire d'un diplôme professionnel dans le domaine de l'aide humaine ?
- ou
- > justifiez d'une expérience professionnelle d'au moins neuf mois dans les domaines de l'accompagnement des personnes / élèves / étudiants en situation de handicap ?
- ou
- > justifiez d'un titre ou diplôme classé au moins au niveau IV, ou d'une qualification reconnue au moins équivalente à l'un de ces titres ou diplôme ?

- > 60 H de formation dispensées
- > Encadrement par des pédagogues et enseignants dont référent handicap
- > Contrat de droit public de 3 ans renouvelable une fois / CDI après 6 ans.

REJOIGNEZ-NOUS !

Pour envoyer votre candidature : (CV, lettre de motivation et copie diplôme ou justificatif de l'expérience professionnelle)

> par courriel : ce.ia95.recrutements@ac-versailles.fr

> par courrier postal : Direction des services départementaux de l'Éducation nationale du Val-d'Oise Service Ressources Humaines / AESH 2 A, Avenue des Arpents 95525 Cergy-Pontoise Cedex

> Pour obtenir plus de renseignements : par téléphone : 01 79 81 20 66 par courriel : ce.ia95.recrutements@ac-versailles.fr



Retrouver la fiche de poste AESH dans le Val-d'Oise sur le site : www.ac-versailles.fr/dsd95/recrutement

14 L'éducation prioritaire levier de la réussite

L'ESSENTIEL ➡ La politique en éducation prioritaire est de corriger l'impact des inégalités sociales sur la réussite scolaire par un renforcement de l'action pédagogique dans les établissements des territoires qui rencontrent les plus grandes difficultés sociales. Les réussites observées montrent que c'est principalement dans le quotidien des pratiques pédagogiques que se joue la réussite scolaire des élèves issus des milieux populaires. Une approche systémique inscrite dans la continuité des parcours est essentielle. Le référentiel de l'éducation prioritaire offre aux personnels des repères solides, fiables et organisés, issus de l'expertise de tous les acteurs. Les projets des réseaux doivent se fonder sur ce référentiel à la disposition de tous.

47 871
C'EST LE NOMBRE D'ÉLÈVES DE PRIMAIRE

scolarisés en réseaux d'éducation prioritaire (REP et REP +) à la rentrée 2019 dans le Val d'Oise

Soit **+ 395 élèves** par rapport à 2018

→ Chiffres clés - LE 1^{ER} DEGRÉ

Tableau comparatif / nombre d'établissements et effectifs en Éducation Prioritaire entre Val d'Oise, Académie de Versailles, France Métro + DOM

		Nombre d'écoles			Nombre d'élèves		
		REP+	REP	Total EP	REP+	REP	Total EP
Val d'Oise	maternelle	25	75	100	3 964	15 190	19 154
	élém ou primaire	25	93	118	6 268	22 449	28 717
Académie Versailles	maternelle	88	239	327	12 225	38 266	50 491
	élém ou primaire	88	241	329	19 921	63 382	83 303
France Métro + DOM	maternelle	1 133	1 748	2 881	154 940	226 050	380 990
	élém ou primaire	1 360	2 475	3 835	309 338	488 641	797 979

31% des élèves de primaire sont scolarisés en réseaux d'Éducation prioritaire (REP et REP+) à la rentrée 2019 dans le Val d'Oise

→ Chiffres clés - LE 2ND DEGRÉ

Tableau comparatif / nombre d'établissements et effectifs en Education Prioritaire entre Val d'Oise, Académie de Versailles, France Métro + DOM

		Nombre de collèges			Nombre d'élèves		
		REP+	REP	Total EP	REP+	REP	Total EP
Val d'Oise	collèges	7	28	35	4 186	16 284	20 470
Académie Versailles	collèges	24	73	97	12 094	41 390	53 484
France Metro + DOM	collèges	368	731	1 099	187 963	372 641	560 604

Source Versailles et France métropolitaine + DOM : BCP

L'éducation prioritaire dans le Val d'Oise représente :

+ 33% des collégiens scolarisés dans le Val d'Oise
Près de 38% collégiens scolarisés dans l'Académie de Versailles
Près de 3,5% des collégiens scolarisés en France.

20 470
C'EST LE NOMBRE DE COLLÉGIENS

scolarisés en réseaux d'éducation prioritaire (REP et REP +) à la rentrée 2019 dans le Val d'Oise

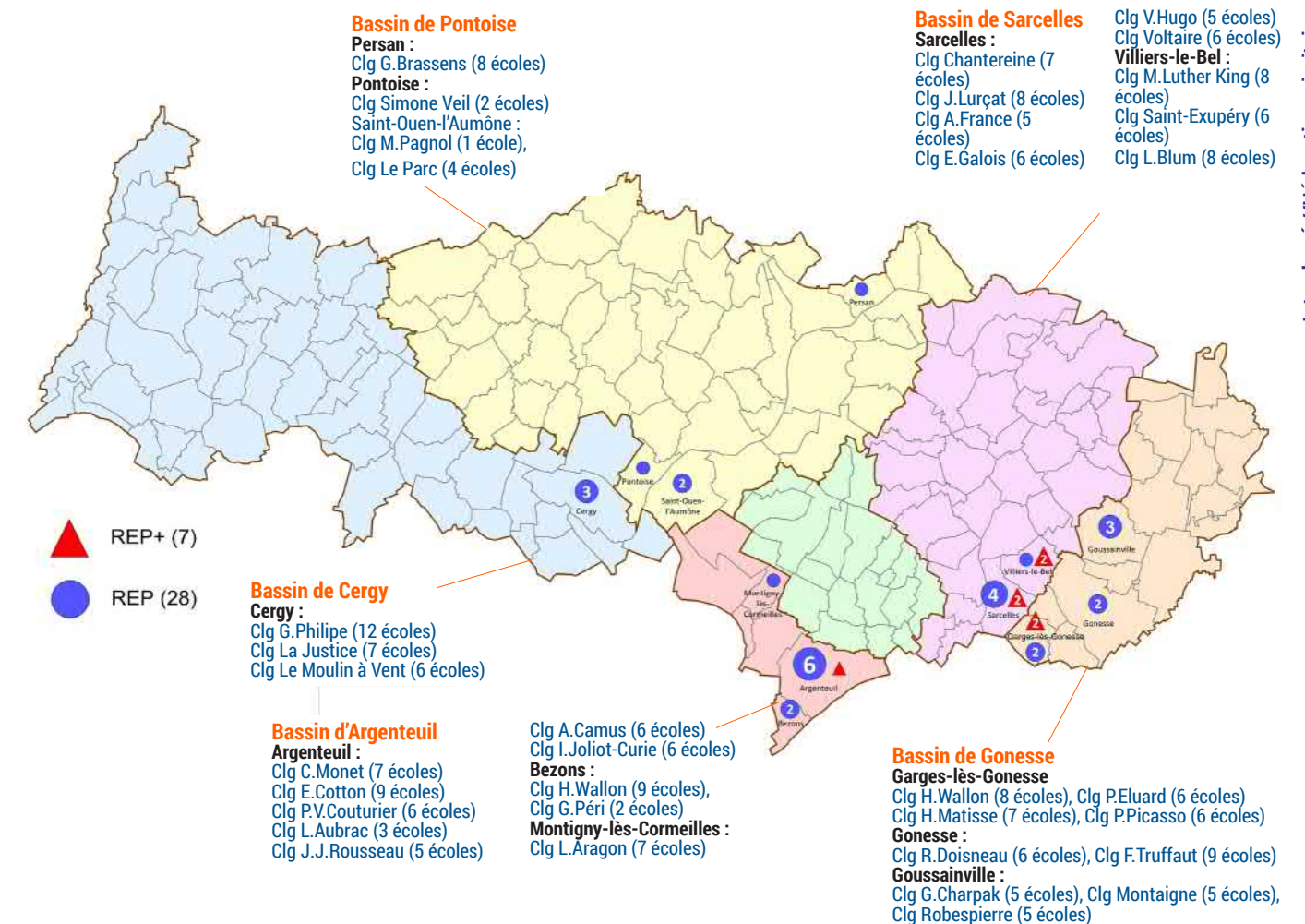
Soit **+ 722 élèves** par rapport à 2018

Inter degré // L'éducation prioritaire : levier de la réussite



35 RÉSEAUX D'ÉDUCATION PRIORITAIRE

Dans le Val d'Oise, nous comptons 35 Réseaux d'Éducation Prioritaire :
28 REP et 7 REP+ (carte disponible sur le site ac-versailles.fr/dsden95).



Inter degré // L'éducation prioritaire : levier de la réussite



Chaque année, tous les acteurs des réseaux d'Education prioritaire se rassemblent pour présenter aux collègues hors réseaux, aux partenaires et au public, toutes les actions éprouvées et entreprises sur leur territoire.

→ Le Val d'Oise : un réseau d'apprenants

Les 35 réseaux d'éducation prioritaire se sont engagés dans une dynamique de collectif apprenant en inter-degré et inter-catégorialité. L'objectif premier de réduction des écarts implique toute la communauté éducative et les partenaires.

Un webinaire a permis d'élaborer les plans de formation pluri-annuels des réseaux en inter-degré, avec la participation active de tous les acteurs des réseaux.

La réflexion pédagogique se poursuit en considérant les fondamentaux comme les axes prioritaires des plans de formation au travers du climat scolaire, au centre du fonctionnement systémique des établissements.

Les coordonnateurs des 28 REP et des 7 REP+ ont bénéficié d'une formation continue reconduite chaque année, complétée par des conférences départementales en lien avec la recherche scientifique (Neurosciences, École et famille ...).

→ Démocratiser les clubs mathématiques en périscolaire

En lien avec le plan Villani Torossian, un projet d'action mathématiques a été élaboré dans le but d'améliorer les résultats des élèves de l'école maternelle jusqu'au lycée.

L'un des objectifs est d'accompagner la mise en œuvre des recommandations nationales sur le calcul et la résolution des problèmes dans tous les champs des mathématiques en proposant notamment, au niveau du périscolaire, **de favoriser les partenariats institutionnels et le développement des clubs en lien avec les mathématiques.**

OBJECTIF

**VALORISER ET
PÉRÉNNISER LES
CLUBS
MATHÉMATIQUE
DANS LE
VAL D'OISE
ET FAVORISER LES
PARTENARIATS**



Exemple à Garges-lès-Gonesse

C'est ainsi qu'un club mathématiques a été ouvert en mai 2019 au centre social Jean-Baptiste Corot à Garges-lès-Gonesse.

La ville et l'Éducation nationale ont coopéré pour ouvrir ce club, co animé par les animateurs du Contrat local d'accompagnement scolaire (CLAS) et un professeur des écoles de la circonscription Garges Politique de la ville.

Ce club auquel ont participé 40 élèves du CP au CM2 fut plébiscité par les différents acteurs. Il a permis aux jeunes enfants d'entrer dans la discipline mathématique par la dimension ludique. Les animateurs et l'enseignant ont mutualisé et enrichi leurs compétences professionnelles respectives.

Jeux utilisés : Mathsumo, Lobo77, Addigolo, 1-10 maths, Shokoba, Halli Galli.

**La coopération entre enfants est favorisée,
les interactions ont créé de nombreux échanges et émulations.**



À suivre...

Le « club mathématiques » est pérennisé en ce début d'année scolaire sur le centre social Corot.

L'expérimentation sera étendue avec l'équipe périscolaire d'une école ainsi que sur la commune de Sarcelles, où le club mathématiques sera ouvert chaque vendredi sur les 16 CLAE (Centre de Loisirs Associé à l'École) de la commune.



15 Cités éducatives : — prises en charge éducatives des 3 à 25 ans —

L'ESSENTIEL ➡ Depuis trente ans, les inégalités de destin ont progressé en France : selon l'endroit de naissance, sa famille, l'école fréquentée, les chances de réussite ne sont pas les mêmes. Les Cités éducatives sont nées d'initiatives menées sur le terrain par les élus locaux, les services de l'État et les associations. Elles visent à intensifier les prises en charges éducatives des enfants à partir de 3 ans et des jeunes jusqu'à 25 ans, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire. Le label «Cité éducative» résulte de la co-construction de la feuille de route gouvernementale pour les quartiers prioritaires menée par le ministère de la Cohésion des territoires.

31 351 → Les cités éducatives dans le Val d'Oise

**C'EST LE NOMBRE
D'ÉLÈVES DE 3 ANS
À LA TERMINALE**

qui bénéficient des
offres des cités
éducatives
à la rentrée 2019
dans le
Val d'Oise.

Soit l'ensemble des
collèges et écoles
ainsi que 5 lycées
des secteurs de :
Garges-lès-Gonesse,
Villiers-le-Bel
et Sarcelles.

Dans le Val d'Oise, **trois territoires** sont éligibles à la labellisation de cités éducatives : **Garges-lès-Gonesse, Villiers-le-Bel et Sarcelles.**

> Circulaire du 13 février 2019 concernant les cités éducatives et circulaire du Premier ministre du 22 janvier 2018 relative à la mise en œuvre de la mobilisation nationale pour les habitants des quartiers prioritaires.

> **Objectif** : créer le continuum nécessaire à la réussite de chaque enfant, en mobilisant :

- L'École du Socle (école-collège), pôle éducatif structurant du quartier ;
- La Petite enfance ;
- L'orientation des jeunes, l'accès à l'enseignement supérieur ;
- Les lieux éducatifs du quartier ou de la ville (médiathèque, centre social, club de sport, conservatoire...).



UN TRINÔME POUR CRÉER DE GRANDS PROJETS ÉDUCATIFS

une réelle
opportunité pour
regarder
différemment
l'action collective
au profit des élèves
valdoisiens.

LES CITÉS ÉDUCATIVES LE DOSSIER COMPLET :



Flasher le code ou
RV sur le site :
https://cache.media.education.gouv.fr/file/05-mai/41/3/DP-cites-educatives_1117413.pdf <http://acver.fr/emb>



L'ensemble des 13 collèges et leurs écoles de secteur ainsi que les 5 lycées, soit au total **31 351 élèves** de la toute petite section à la terminale ont accès à ce dispositif.



Garges-lès-Gonesse : 10 294 élèves	Sarcelles : 14 627 élèves	Villiers-le-Bel : 6 430 élèves
REP+ Paul-Eluard REP+ Henri-Wallon REP Pablo-Picasso REP Matisse Lycée Arthur-Rimbaud Lycée Simone-de-Beauvoir	REP+ Jean-Lurçat REP+ Chantereine REP Anatole-France REP Evariste-Galois REP Victor-Hugo REP Voltaire Lycée La Tourelle Lycée Jean-Jacques Rousseau	REP+ Saint-Exupéry REP+ Martin-Luther-King REP Léon-Blum Lycée Pierre-Mendès-France

En local, les trinômes Préfecture (délégué du Préfet), Commune (chef de la politique de la ville ou du service éducation) et Education nationale (chef d'établissement ou IEN), ont collaboré conjointement à l'écriture du dossier à partir du diagnostic et des objectifs stratégiques croisés avec les axes académiques :

→ 3 OBJECTIFS STRATÉGIQUES :

1. Conforter le rôle de l'école.
2. Promouvoir la continuité éducative.
3. Ouvrir le champ des possibles.

→ 6 AXES ACADÉMIQUES :

1. Parcours de l'élève et persévérance scolaire.
2. Ouverture sur le monde.
3. Santé, bien-être et climat scolaire.
4. Parentalité et co-éducation.
5. Accompagnement et formation des acteurs.
6. Environnement, source d'émancipation.

zoom sur...

Une sensibilisation aux dangers des écrans

À Garges-lès-Gonesse, le Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (RéAAP) s'est concentré sur la surexposition aux écrans. Parents et partenaires ont été enrôlés autour de conférences, de café des parents et d'une semaine sans écran.



Les Cités éducatives : le dossier complet : <http://acver.fr/en8>

16 Renforcement de la lutte contre le harcèlement scolaire #NonAuHarcèlement

L'ESSENTIEL ➔ Le harcèlement se définit comme une violence répétée qui peut être verbale, physique ou psychologique. Cette violence se retrouve aussi au sein de l'école : elle est le fait d'un ou de plusieurs élèves à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre. Insidieusement, ces agressions répétées impactent sensiblement l'enfance et l'adolescence de près de 700 000 élèves, toutes catégories sociales confondues. Les politiques de prévention intègrent le déploiement de plans d'actions contre le harcèlement dans un cadre global d'amélioration continue du climat scolaire. Depuis 2010, le ministère a pris la mesure de l'ampleur du sujet et des mutations technologiques amplifiant ces phénomènes. Il met en œuvre une politique publique d'envergure qui doit permettre la détection précoce de ces situations et en assurer une meilleure prise en compte.



**C'EST LA
JOURNÉE
NATIONALE
NON AU
HARCÈLEMENT**

➔ Une mobilisation totale contre le harcèlement à l'école dans le Val d'Oise

La démarche d'amélioration du climat scolaire pour les écoles, les collèges et les lycées constitue un élément majeur de la prévention et de la lutte contre le harcèlement. Dans le Val d'Oise, en lien avec le Centre Académique d'Aide aux Écoles et aux Établissements (CAAEE) et les référents départementaux harcèlement*, des actions sont menées afin de travailler simultanément les quatre axes du plan académique de prévention :

Prévenir, Sensibiliser, Mieux prendre en charge et Se former.

> Concours «Non au Harcèlement» >> Prix NAH cycle 4 pour une vidéo contre le harcèlement sexiste et sexuel > 1 Mallette 1^{er} degré / circonscription > ECLS >> 3 écoles, 8 collèges, 2 lycées (...)	PRÉVENIR	> Actions 95 sur la «Ruche» > 105 projets référencés / 225 pers. > 4 collèges / 20 élèves > Ambassadeurs lycéens > Graines d'ambassadeurs (...)
> Accélération traitement des cas > Pôles RH > Outils suivi pôles RH > Recensement des plans de prévention harcèlement dans les écoles et établissements (...)	MIEUX PRENDRE EN CHARGE	SE FORMER Nb de personnes formées par les dispositifs académiques (2 ans) : IEN et PERDIR..... 95 Sensibilisation..... EC Conférence MPP (Bellon)..... 403 Entretien MPP (Pikas)..... 206 Rédaction protocole pôle RH..... 129 Soutenir la cible (Quartier)..... 43



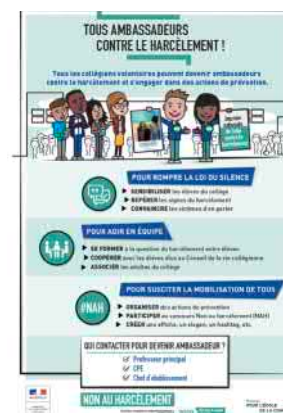
*Les référents départementaux harcèlement : André Garcia, Inspecteur adjoint au Directeur académique pour le 1^{er} degré ; Vincent Reig, Conseiller technique - vie scolaire pour le 2nd degré et Marie-Laure Jamme, Conseillère technique pour le service social.

225

**C'EST LE NOMBRE
D'ÉLÈVES
AMBASSEADEURS
NON AU
HARCÈLEMENT**

formés dans le
Val d'Oise.

Ces ambassadeurs, issus du 2nd degré, formeront à leur tour des «graines d'ambassadeurs» cette année.



**Source
de ressources
en ligne !**



➔ Flasher le code ou RV sur la page : <http://acver.fr/emo>

Plus de **403 personnels intercatégoriels** des premier et second degrés ont ainsi suivi la conférence de Jean-Pierre Bellon concernant la méthode de la préoccupation partagée, et **107 pôles ressources** sont d'ores et déjà actifs ou en cours de construction dans le département. Ces chiffres marquent la priorité donnée au repérage et au traitement des situations de harcèlement.

Il s'agit désormais de franchir une nouvelle étape à travers la déclinaison opérationnelle des 10 mesures présentées par le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse le 3 juin 2019. La loi pour une École de la confiance affirme en effet le droit à une scolarité sans harcèlement. Cette disposition donne une assise légale aux nombreuses actions de prévention menées et envoie à l'ensemble de la communauté éducative un signal fort visant à amplifier la mobilisation contre le harcèlement entre élèves.

➔ Plan de formation :

Les modules de sensibilisation, de formation à la méthode de la préoccupation partagée intégrés au plan académique « **Faire face au harcèlement** » seront poursuivis. Leur déploiement permettra à chaque circonscription disposant déjà d'un référent harcèlement de se doter d'un pôle ressources fonctionnel. **Dans le second degré, tous les établissements non formés pourront accéder prioritairement aux formations.**

➔ Outils :

Des outils vont être mis à la disposition des équipes enseignantes, à l'exemple de la **mallette 1^{er} degré « Classe RESPECT »** qui sera disponible dans chaque circonscription et déployée par des personnels spécifiquement formés.

Elle permet aux enseignants d'aborder cette problématique dans un questionnement serein et constructif tout en suivant les programmes.

Cet outil s'inscrit dans le cadre de l'enseignement moral et civique. Il articule valeurs, savoirs et mises en pratique. Il vise les élèves du cycle 3, car celui-ci concentre le plus fort taux de harcèlement.

Des albums de littérature de jeunesse, dépliage d'œuvres, jeux, séquences clefs en main, production, expression, prise de parole et respect de celle-ci sont exploitables. Par le développement des compétences sociales et émotionnelles, cette mallette contribue à l'apaisement du climat scolaire, à l'amélioration de la performance scolaire.

La mallette arrive en sixième pour toucher l'intégralité du cycle 3 et poursuivre la continuité entre les deux cycles.

➔ Formation entre pairs :

La formation « **ambassadeur lycéen** » est en place dans le département depuis 2016. Cette année, les nouvelles formations débuteront le 7 novembre, à l'occasion de la journée nationale contre le harcèlement scolaire. Des élèves de lycée formeront des collégiens : 5 élèves de 5^e dans chaque collège du département. 3 000 élèves au total seront mobilisés sur l'académie de Versailles.



TOUS AMBASSADEURS CONTRE LE HARCÈLEMENT !

Tous les collégiens volontaires peuvent devenir ambassadeurs contre le harcèlement et s'engager dans des actions de prévention.



POUR ROMPRE LA LOI DU SILENCE



- **SENSIBILISER** les élèves du collège
- **REPÉRER** les signes du harcèlement
- **CONVAINCRE** les victimes d'en parler

POUR AGIR EN ÉQUIPE



- **SE FORMER** à la question du harcèlement entre élèves
- **COOPÉRER** avec les élèves élus au Conseil de la vie collégienne
- **ASSOCIER** les adultes du collège

POUR SUSCITER LA MOBILISATION DE TOUS



- **ORGANISER** des actions de prévention
- **PARTICIPER** au concours Non au harcèlement (NAH)
- **CRÉER** une affiche, un slogan, un hashtag, etc.

QUI CONTACTER POUR DEVENIR AMBASSADEUR ?

- ✓ Professeur principal
- ✓ CPE
- ✓ Chef d'établissement



NON AU HARCÈLEMENT

ÉLÈVES, PARENTS, PROFESSIONNELS
APPELEZ LE

3020

Service & appel
gratuits

POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

17 Poursuivre la lutte contre le décrochage scolaire

L'ESSENTIEL ➔ La lutte contre le décrochage scolaire est un enjeu fort des politiques éducatives nationales et européennes depuis une dizaine d'années. Elle a permis de définir des stratégies visant à prévenir les sorties précoces du système scolaire sans qualification et/ou diplôme mais également à permettre de réinscrire dans un projet de formation des jeunes décrochés du système scolaire.

≈ 2 500
C'EST LE NOMBRE
ESTIMÉ D'ÉLÈVES
EN SITUATION
DE DÉCROCHAGE
SCOLAIRE

dans le Val d'Oise.

➔ Ensemble pour le raccrochage scolaire

Le Val d'Oise poursuit ses orientations en matière de lutte contre le décrochage scolaire.
Lors des opérations de rentrée 2018 visant à repérer les jeunes sans solution ;

-- 77% des jeunes repérés ont pu être accompagnés :

- 38% vers un retour en formation initiale sous statut scolaire
- 20% vers des projets de formation en lien avec les partenaires
- 19% des jeunes ont été accompagnés par la Mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS).

Ce travail de « raccrochage » se fait en lien avec un plan de prévention du décrochage scolaire qui s'articule autour de la formation et l'accompagnement des référents décrochage scolaire.

En 2018/2019, ils étaient **209 référents dans les établissements du second degré du Val d'Oise** avec près de **70% d'enseignants** dévolus à ces missions conformément à la circulaire.

En cette rentrée 2019/2020 :

l'objectif est de renforcer le travail de prévention du décrochage scolaire à travers différents axes :

- La reconduite des plans de formation à destination des référents décrochage scolaire.
- Le travail autour de la persévérance scolaire en lien avec la notion de climat scolaire afin d'assurer la réussite de tous les élèves et de garantir l'accrochage scolaire.
- L'organisation d'un travail de réseau par les réseaux FOQUALE : Formation Qualification Emploi portés par des chefs d'établissements en lien avec les Plateformes de suivi des décrocheurs portées par les CIO afin de permettre l'accompagnement des jeunes décrochés.

230

C'EST LE NOMBRE
D'ACTIONS MENÉES
EN 2018
EN FAVEUR
DU RACCROCHAGE
DES ÉLÈVES ET DE
LA PERSÉVÉRANCE
SCOLAIRE

dans le Val d'Oise.

➔ Semaine de la persévérance scolaire

Chaque année, une semaine est consacrée à la valorisation de l'engagement quotidien et du travail mené tout au long de l'année dans les différents bassins d'éducation du Val d'Oise en matière de prévention du décrochage scolaire.

La semaine de la persévérance scolaire permet de mettre en lumière des actions concrètes de terrain favorisant l'accrochage scolaire menées par la communauté éducative autour des élèves et de leur réussite.

Elle est une occasion d'encourager les jeunes, de les féliciter pour leurs efforts, de les écouter quant à leurs motivations et aspirations.

Cet événement associe la communauté scolaire en s'adressant aux jeunes et à leurs familles, aux enseignants, chefs d'établissement et partenaires des plateformes de lutte contre le décrochage scolaire à travers des conférences, concours, rencontres entre élèves, entre parents, débats, actions symboliques comme les rallyes, etc.

Pour sa septième édition dans le Val d'Oise, **230 actions** ont été exposées par les établissements à travers le Val d'Oise.

🔍 La huitième édition : 2019-2020 se déroulera au Printemps

zoom sur.....



IMPOSSIBLE

➔ Événement phare de l'édition 2019 de la semaine de la persévérance, une conférence intitulée « Ambition - Empathie - Bienveillance : au cœur de l'accrochage scolaire » a rempli l'auditorium autour de quatre spécialistes dans les domaines.



Rejoignons-nous sur Twitter
#Persévérance95

Retrouvez le programme et les actions menées tout au long de la semaine :
www.ac-versailles.fr/dsden95



18 Le Val d'Oise : Terre d'accueil

L'ESSENTIEL ➤ Le Val d'Oise prend en considération une population particulière d'enfants : les EANA (enfants allophones nouvellement arrivés sur le territoire Français) et les EFIV (enfants issus de familles itinérantes et de voyageurs). Le Val d'Oise, par le biais du CASNAV (centre académique pour la scolarisation), se préoccupe d'accueillir et de scolariser ces enfants dans les meilleures conditions possibles en privilégiant l'inclusion scolaire en milieu ordinaire avec un soutien linguistique. L'obligation de scolarisation s'applique de la même manière pour les élèves non-francophones nouvellement arrivés que pour les autres élèves.

2 500

**C'EST LE NOMBRE
D'ÉLÈVES
ALLOPHONES
PRIS EN CHARGE
EN UPE2A
ET UPE2A-NSA**

dans le 1^{er} et le 2nd
degré à la rentrée
2019 dans le
Val d'Oise

(1 300 élèves
dans le 1^{er} degré
et 1 200 dans le 2nd.)

55

**C'EST LE NOMBRE
DE STRUCTURES
D'ACCUEIL
POUR ÉLÈVES
ALLOPHONES
GÉRÉES PAR LE
CASNAV VAL D'OISE**

dans les 1^{er}
et 2nd degrés
à la rentrée 2019

Le Centre académique pour la scolarisation (CASNAV) du Val d'Oise apporte conseils et expertise pédagogique (formations, accompagnement) aux différents acteurs pédagogiques concernés par la scolarisation de ces élèves.

En fonction de son niveau, l'élève est dirigé :

- en classe ordinaire (avec un soutien linguistique) dans l'établissement de secteur,
- vers une unité pédagogique pour élèves allophones arrivants (UPE2A) ayant été scolarisés dans leur pays d'origine,
- ou vers une unité pédagogique pour élèves allophones arrivants non scolarisés antérieurement (UPE2A-NSA).

➔ Création de 3 dispositifs 100% Val d'Oise :

> 1 dispositif «PASS-r'L»

À la rentrée 2019, «PASS-r'L», dispositif spécifique -avec un soutien linguistique intensif - adapté aux jeunes allophones de 14 à 17 ans, arrivant sur notre territoire et n'ayant jamais été scolarisés ou très peu dans leur pays d'origine, est mis en place au collège La Justice de Cergy.

> 1 Dispositif «NSA2I-intensif»

Ce dispositif est créé au profit d'enfants étrangers, allophones, arrivant en France, n'ayant jamais été scolarisés ou très peu dans leur pays d'origine et vivant isolés en habitat précaire. L'objectif prioritaire est la pré-scolarisation.

> 1 Dispositif «Itinérant - ressources LP»

Un professeur de lycée professionnel spécialisé UPE2A intervient dans les lycées professionnels accueillant des élèves allophones afin d'apporter des ressources et du soutien à l'équipe éducative de l'établissement (co-enseignement lors des cours d'atelier, temps de formation des équipes et aide à la construction d'outils spécifiques / adaptations de cours...).

Ces trois dispositifs complètent ceux déjà existants : Récapitulatif

- 42 UPE2A collège dont 11 NSA (dont le dispositif expérimental «PASS-r'L»)
- 9 UPE2A lycée dont 1 NSA
- 2 MODAC (Modules d'accompagnement) : remise à niveau d'un trimestre pour intégrer le lycée général).

Inter degré // Le Val d'Oise, Terre d'accueil, Terre d'avenir : le CASNAV

60 À 120H

**C'EST LE NOMBRE
D'HEURES
D'ATELIER
PROPOSÉ
À 3 348 PARENTS
D'ÉLÈVES
ALLOPHONES**

scolarisés
à la rentrée 2019
dans le Val d'Oise

➔ Dispositif OÉPRE : Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants

Le dispositif « Ouvrir l'école aux parents pour la réussite des enfants » est porté par le CASNAV et décliné sur le territoire national. Il permet à des parents d'élèves allophones dont une partie doit être titulaire d'un CAI de moins de 5 ans (Le contrat d'accueil et d'intégration) de bénéficier de cours dans les établissements scolaires, dispensés en majorité par des enseignants. Le dispositif OÉPRE poursuit trois objectifs :



- > L'acquisition du français (comprendre, parler, lire et écrire).
- > La connaissance des valeurs de la République et leur mise en œuvre dans la société française.
- > La connaissance du fonctionnement et des attentes de l'école vis-à-vis des élèves et des parents.

> Chaque atelier doit proposer entre 60 et 120 heures/an pour un minimum de 12 parents.

> L'OÉPRE n'est pas un dispositif qualifiant, mais la formation dispensée lors des ateliers OÉPRE peut aider les bénéficiaires à passer un des deux types de certifications délivrées par le ministère de l'Éducation nationale : le DILF et le DELF.

> Le CASNAV assure la formation des enseignants-formateurs et met à leur disposition de nombreuses ressources (plaquettes de présentation personnalisée pour un territoire, plaquettes multilingues, documents pour les intervenants...).

> Ce dispositif a pour effet le développement de la confiance éprouvée par les parents d'élèves à l'égard de l'école, ces derniers se sentant plus légitimes pour être en interaction avec ses acteurs.



Évolution à la rentrée 2019



= 32 ateliers (dont 3 hors REP)
Soit +12 ateliers
par rapport à 2018



= 3 348 personnes concernées
Soit + 1 128 personnes
par rapport à 2018

**DES
PLAQUETTES
D'ACCUEIL
MULTILINGUES**

pour présenter le
territoire,
les intervenants...



Flasher le code ou
RV sur le site :
[http://blog.ac-versailles.fr/
oepre/index.php/](http://blog.ac-versailles.fr/oepre/index.php/)



ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

PAGE : 70

ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

PAGE : 69

Inter degré // Le Val d'Oise, Terre d'accueil, Terre d'avenir : le CASNAV

19 Favoriser une ouverture culturelle cohérente

grâce à l'Éducation artistique et culturelle

L'ESSENTIEL ➤ L'intérêt pour l'éducation artistique et culturelle connaît un renouveau notable. Elle est l'un des grands domaines de la formation générale dispensée à tous les élèves des écoles, des collèges et des lycées. Elle répond aux exigences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et doit permettre la réussite de chaque élève sur l'ensemble du territoire en favorisant un égal accès à l'art et à la culture. L'éducation artistique et culturelle dans le Val d'Oise se décline en articulation étroite avec le projet 2020 de l'Académie de Versailles.

47

**C'EST LE NOMBRE
DE RÉFÉRENTS
ÉDUCATION
ARTISTIQUE ET
CULTURELLE
DANS LE VAL D'OISE**

Un réseau EAC 1er degré
constitué pour écouter
et accompagner les
enseignants dans la
construction des projets :
> 30 CPC référent EAC
(un par circonscription),
> 15 CPD spécialisés,
> 2 Conseillers techniques
EAC à la DSDEN

L'équipe et tous les
projets sur le site
DSDEN95 :



Flasher le code ou
RV sur la page du site DSDEN95 :
<http://acver.fr/emk>

➔ Nouvelle rentrée - Nouvel adage...

L'application numérique ADAGE à laquelle l'ensemble de la communauté éducative a accès permet d'inscrire au cœur du projet d'école ou d'établissement les axes d'éducation artistique et culturelle qui définiront les conditions d'organisation, de mise en valeur et d'appropriation du parcours Éducation artistique et culturel (EAC).

Les nouveautés

— L'application numérique ADAGE – Application Dédiée A la Généralisation de l'EAC est nationalisée.
Un onglet « **Ressources** » permet l'accès à toute l'actualité de l'EAC (appels à projets, dispositifs académiques, partenaires culturels, cartographie).
L'application reste l'outil de recensement des actions éducatives et des enseignements artistiques, le support technique de la campagne d'appel à projets (PACTE).

LES SPÉCIFICITÉS VALDOISIENNES

— Un fort réseau de proximité qui prend appui sur des partenariats culturels permet de proposer des actions de qualité, soutenues et encadrées par des structures culturelles référentes dans les classes du premier et du second degré.

Musées, théâtres,
équipements
structurants, services
des collectivités
territoriales,
Conseil départemental,
DRAC Île-de-France,
Canopé 95, OCCE

s'impliquent, coopèrent.



28 224

**C'EST LE NOMBRE
D'ÉLÈVES QUI ONT
PARTICIPÉ AU
DISPOSITIF ÉCOLE
OU COLLÈGE
AU CINÉMA**

dans le Val d'Oise
en 2018-2019.

Soit 1 143 classes

167

**C'EST LE NOMBRE
DE PACTES 1ER ET
2ND DEGRÉ FINANCÉS
AU PROFIT DE
20 915 ÉLÈVES**

dans le Val d'Oise.

(PACTE : Projet artistique
et culturel territorial)

zoom sur..... le bilan 2018-2019

➔ **Toujours des projets de grande ampleur en 2019/2020 :
coup de projecteur sur...**

— **15 résidences territoriales artistiques et culturelles en milieu scolaire** dont « **Ariane et le Minotaure** » en partenariat avec le Paris Mozart Orchestra qui met en lien écoles, collège et lycée de Sarcelles ;
ou encore une première résidence sous le signe de « **l'archéologie et la zoologie** » en partenariat avec le Service départemental d'archéologie du Val d'Oise entre l'école et le collège de Pontoise.

— « **Un violon dans mon école** » à Garges-lès-Gonesse, Sarcelles, Persan et Cergy en partenariat avec la Fondation Vareille qui permet à des maternelles et élémentaires une pratique quotidienne du violon.



• **104 dossiers** ont été financés dans le cadre des PACTES 1er degré au profit de **12 912 élèves**.

• **63 dossiers** ont été financés dans le cadre des PACTES 2nd degré au profit **8 003 élèves**.

• **818 classes** soit **20 068 élèves** ont participé au dispositif « École et cinéma ».

• **330 classes**, soit **8 156 élèves** ont participé au dispositif « Collège au cinéma ».

• **14 résidences territoriales artistiques et culturelles** en milieu scolaire ont touché **36 établissements** de l'école au lycée.

• **29 actions éducatives EDD / 86 actions éducatives Art et culture** avec le Conseil départemental du Val d'Oise.

20 Mobilisation pour Paris 2024 : renforcer la pratique sportive

L'ESSENTIEL ➔ L'organisation des Jeux olympiques à Paris en 2024 est une formidable occasion de porter les valeurs de l'olympisme à l'École : effort, excellence, camaraderie ou encore respect.

L'éducation nationale se mobilise pour accompagner cet élan et promouvoir le sport, qui est indispensable au bien-être des élèves. Lors de la désignation de Paris comme ville organisatrice des Jeux olympiques et paralympiques de 2024 (JOP2024), le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse s'est engagé à développer la pratique sportive des élèves et à continuer à promouvoir les valeurs civiques et sportives dans le milieu scolaire et périscolaire.

87
C'EST LE NOMBRE
DE LABELS
«GÉNÉRATION 2024»
ACCORDÉS AUX
ÉCOLES ET
ÉTABLISSEMENTS
DU VAL D'OISE

Soit 24% des labels
accordés
à l'Académie
de Versailles

➔ Nouvelle génération... Génération 2024

À la rentrée 2019, 41 écoles, 36 collèges et 10 lycées sont labellisés «Génération 2024» dans le Val d'Oise.

Les écoles et les établissements scolaires volontaires promeuvent les actions suivantes :

- développer des passerelles école/club ;
- participer à des événements promotionnels olympiques et paralympiques durant l'année scolaire ;
- accompagner, accueillir ou être parrainé par des sportifs de haut niveau ;
- permettre aux clubs sportifs locaux d'utiliser, après convention, les installations sportives de l'école ou de l'établissement le cas échéant.

🔍 ZOOM SUR.....

Exemple de programme // Lycées P.E. Victor et Monod

Les lycées Paul-Émile-Victor à Osny et Gustave-Monod à Enghien-les-Bains ont été labellisés « Génération 24 » en juin 2019 par le CDOS (comité départemental olympique et sportif). Voici l'organisation, en deux temps, de leurs classes respectives :

D'octobre à mai :

- Sensibilisation aux valeurs de l'olympisme et paralympisme.
- Pratique encadrée par des athlètes de haut niveau de 2 disciplines : escrime et breakdance.
- Rencontre avec des ambassadeurs du sport.
- Création de support de communication.
- Recherche autour du développement durable et le sport.

-- Sorties/rencontres lycées Monod / P.E. Victor : visites de l'INSEP, CDFAS, stade de France

Début juin à Enghien :

Un rassemblement départemental organisé par le CDOS 95.
Sous forme de « journée olympique » : réalisation de cérémonial olympique, rencontres sportives, présentation des projets réalisés.

6 COLLÈGES VONT EXPÉRIMENTER LE DISPOSITIF «CLASSES OLYMPIQUES, SCIENCES ET SPORT».

Ce concept a pour but de considérer le sport comme vecteur d'apprentissage pour d'autres matières : la mécanique et les sciences de l'ingénierie en particulier.

L'enjeu éducatif de ce dispositif est de s'appuyer sur l'expérience motrice (bouger, sauter), observée et analysée à l'aide d'outils technologiques, pour comprendre les conditions de réalisation des mouvements humains.(...)



DANS LE RÉTROVISEUR



À l'occasion de la Semaine Olympique et Paralympique, en février 2019, Tony Estanguet, le président du comité d'organisation Paris 2024, s'est rendu au collège Maubuisson à Bessancourt pour promouvoir l'activité physique et ses bienfaits. Les collégiens, tous rassemblés dans le gymnase l'avaient accueilli telle une « rock star ».

➔ Ensemble, avec le Conseil départemental et le CDOS95

Les + 100% Val d'Oise

En cette rentrée 2019, le Conseil départemental du Val d'Oise et le CDOS95 (Comité départemental olympique et sportif) se rapprochent de la Direction académique (DSDEN95) pour proposer aux collèges un appel à projets spécifique dans les actions éducatives, dont l'objet est «les valeurs de l'Olympisme».

Une convention de partenariat officialisera cette mobilisation commune le 11 septembre 2019.

Concrètement, les équipes éducatives des collèges pourront ainsi obtenir des financements pour réaliser des projets sur les thématiques telles que «Sport et Citoyenneté», «Sport et Culture», «Sport et Santé»...

➔ Mise en place du dispositif «classes olympiques, sciences et sport»

Par ailleurs, 6 collèges vont expérimenter un dispositif «Classes olympiques, sciences et sport». Les cours de sport croiseront les disciplines scientifiques, mathématiques et physique.

➔ Création d'un hymne olympique 100% Val d'Oise

Enfin, le Département met en place dans les classes à horaires aménagés musique et danse le dispositif «Défi classe musique et danse».

Il s'agira pour les élèves, accompagnés par une artiste en résidence, de créer un hymne olympique.

Cet hymne sera joué dans tous les événements sportifs du Département.

➔ Lancement de l'opération « de la cour aux courts » dont le Val d'Oise a été préfigurateur en 2018-2019.

L'objectif de « la cour aux courts » est de créer un jeu de cour d'école que les enfants peuvent facilement s'approprier grâce à un matériel adapté afin de favoriser la pratique en autonomie et en toute sécurité. La cour d'école devient alors un lieu d'actions et de jeux sportifs pour les élèves qui pourront réinvestir ce qu'ils auront travaillé avec la classe complète en motricité ou en éducation physique et sportive (EPS). Cette opération a également vocation à lutter contre la sédentarité des enfants.

Les expérimentations, mises en place à l'initiative de la Fédération Française de Tennis depuis l'an passé, ont rencontré un vrai succès. Dans le Val d'Oise, plus de 180 instituteurs volontaires ont déjà participé à cette opération qui sera de fait reconduite cette année.

21 Développer la culture de l'engagement : le SNU

Un bilan très positif

L'ESSENTIEL ➡ La culture de l'engagement, la cohésion de la Nation, le brassage social et territorial de l'ensemble d'une classe d'âge sont autant d'éléments indispensables pour que notre pays puisse se projeter avec confiance vers son avenir. C'est le sens du nouveau Service national universel (SNU) qui a vocation à prendre en charge pendant un mois l'ensemble des 800 000 jeunes Français âgés de 16 ans. 15 jours sont consacrés à une phase de cohésion et 15 autres jours à une mission d'intérêt général.

120
C'EST LE NOMBRE
DE JEUNES
VOLONTAIRES
VALDOISIENS AYANT
PARTICIPÉ À LA
PHASE DE
PRÉFIGURATION DU
SNU.

➔ Le Val d'Oise, département préfigurateur

Du 16 au 28 juin 2019, 2 000 jeunes volontaires âgés de 16 ans ont participé à la phase de préfiguration du SNU dans 13 départements dont le Val d'Oise.

Tandis que nos 120 jeunes valdoisiens volontaires étaient répartis dans les douze autres départements préfigurateurs, notre département a accueilli en échange 120 jeunes venus de toute la France et d'Outre-Mer afin d'assurer le brassage territorial et la mixité sociale.

Les jeunes volontaires sélectionnés pour cette phase de préfiguration constituaient un panel représentatif de la diversité de chaque département (lycéens, décrocheurs, apprentis, etc.).

Durant le séjour de cohésion, les jeunes volontaires ont suivi des modules déclinés autour de **sept thématiques** :

- découverte de l'engagement ;
- défense, sécurité et résilience nationale, dans lequel était inscrit un module Code de la route et sécurité routière ;
- culture et patrimoine ;
- activités physiques et sportives et de cohésion ;
- autonomie, connaissance des services publics et accès aux droits (en particulier promotion de la santé) ;
- citoyenneté et institutions nationales et européennes ;
- développement durable et transition écologique et solidaire.

Ils ont bénéficié :

- d'un bilan de santé ;
- d'un bilan sur leur maîtrise des apprentissages fondamentaux de la langue française ;
- d'un bilan-découverte de compétences.

➔ À suivre...

À la suite de cette première phase (le séjour de cohésion), les jeunes volontaires réaliseront leur mission d'intérêt général d'une durée de deux semaines également, entre juillet 2019 et juin 2020.



Le Service national universel : vers une généralisation du dispositif après un premier bilan positif

La première génération SNU : juin 2019

- | | | |
|---|--|--|
| — 13 départements
préfigurateurs dans
chacune des grandes
régions métropolitaines
et en outre-mer | — 14 centres SNU
installés dans des internats,
des centres de vacances,
des Crous, etc. | — 2 000 euros
le coût par jeune
pour les 12 jours
d'hébergement |
| — 2 000 jeunes
volontaires de 15 à 16 ans
dont 120 jeunes dans le Val d'Oise | — 50 jeunes volontaires
en situation de handicap | — 450 encadrants
environ |

➔ LE DÉPLOIEMENT DU SNU À PARTIR DE 2020



Ouverture du dispositif aux
volontaires
de tous les départements français

Objectif :
Généralisation au fil des ans
à l'ensemble d'une classe d'âge, soit
800 000 jeunes

➔ LES 4 OBJECTIFS DU SNU

- | | |
|---------------------------------------|---|
| 1 Transmettre
un socle républicain | 3 Développer
une culture de l'engagement |
| 2 Renforcer
la cohésion nationale | 4 Accompagner l'insertion
sociale et professionnelle |

➔ LES 3 ÉTAPES CLÉS

- | | | |
|--|---|--|
| ① Phase
de cohésion | ② Mission
d'intérêt général | ③ Engagement |
| 2 SEMAINES
dans une brigade
de 200 jeunes
• dans une autre région
l'année qui suit la classe
de 3 ^e
• obligatoire | 2 SEMAINES
ou 84 heures
dans l'année
• près de chez soi dans
les mois qui suivent
le séjour de cohésion
• obligatoire | 3 MOIS minimum
dans le département
de son choix
• entre 16 et 25 ans
• facultatif
exemple : mission
de Service civique |

DANS LE RÉTROVISEUR



À l'occasion de la clôture du SNU dans le Val d'Oise, Hervé Cosnard, Inspecteur d'Académie, Directeur académique des services de l'Éducation nationale du Val d'Oise remettait un diplôme de l'engagement aux encadrants et aux jeunes, tous volontaires et tous ravis.



POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE

Direction des services départementaux
de l'Éducation nationale du Val-d'Oise
2 A Avenue des Arpents - 95525 Cergy-Pontoise Cedex
Contact presse : 01 79 81 20 81 / 20 82

Rédaction en chef : Hervé Cosnard - IA-DASEN
Rédaction & mise en page // Service communication DSDEN95
Photographies // ©DSDEN95 - ©Adobe Stock



Rejoignez-nous sur Twitter #DSDEN95
Toute l'actualité sur www.ac-versailles.fr/dsden95
Communication.dsden95@ac-versailles.fr



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Val-d'Oise